REVUE HISTORIQUE DU SUD-EST EUROPÉEN

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

dirigée par

N. IORGA

Membre de l'Académie Roumaine
Professeur d'histoire universelle à l'Université de Bucarest
Membre associé de l'Institut de France
Agrée à la Sorbonne, etc.



VOL. IV. FASC. 1–4 JANVIER–DÉCEMBRE 1927

BUCAREST ROUMANIE

IV-ème année, N-os 1-3. Janvier-mars 1927.

REVUE HISTORIQUE

DU

SUD-EST EUROPÉEN

(Continuation du „Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale")

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

dirigée par

N. IORGA,

Professeur à l'Université de Bucarest, Agréé à la Sorbonne, Correspondant de l'Institut de France.



— BUCAREST —
LIBRAIRIE PAVEL SURU
73, Calea Victoriei.

— PARIS —
LIBRAIRIE J. GAMBER
7, Rue Danton.

DIRECTEUR:

N. IORGA
BUCAREST, 8, ŞOSEAUA BONAPARTE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:

C. MARINESCU
Professeur à l'Université de Cluj.

Imprimerie „Datina Românească"
Vălenii-de-Munte

REVUE HISTORIQUE DU SUD-EST EUROPÉEN

PUBLIÉE PAR N. IORGA, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST

IV-E ANNÉE, N-OS 1-3. JANVIER-MARS 1927.

LES VOYAGEURS ORIENTAUX EN FRANCE

— Conférences données en Sorbonne (1927) —

par N. IORGA.

Introduction.

L'histoire universelle, l'histoire générale est sur le point d'être presque complètement remaniée; il y a du superflu qu'on devra rejeter et il y a des choses très utiles qu'il faut y faire entrer. Avec la solidarité politique actuelle des nations, avec l'élargissement de l'horizon et avec la conscience que les choses d'un pays et d'une race peuvent être comprises, d'une façon complète seulement en considérant les choses d'autres pays et d'autres races, je dirai même de tous les pays, il est bien certain que des problèmes qui n'intéressent pas encore formeront l'objet de préoccupations très sérieuses à l'avenir et que, avec certaines réductions d'un côté, avec des augmentations de l'autre, le tableau de l'histoire générale sera, dans quelques dizaines d'années au moins, presque complètement transformé.

C'est dans la profonde conviction que cette transformation sera accomplie que je présente, comme continuation des „Voyageurs français en Orient[1], ces „Voyageurs orientaux en France". Seulement, il faut faire, dès le commencement, une distinction entre l'intérêt particulier de ceux-là et celui que pourraient présenter les chapitres suivants. La série française est infiniment plus riche en nuances et plus personnelle que pour la plupart des voyageurs, plus ou moins préparés pour un pareil voyage, qui viendront en France à partir du XVIII-e siècle. Il y a aussi des périodes mieux définies dans l'histoire de ceux-ci en même temps que des individualités très nettement marquées.

[1] Dans la „Revue des cours et conférences", années 1926 et 1927 et volume séparé, Paris, Gamber, 1927.

J'ai pu établir, d'abord, une suite de voyageurs français du moyen-âge, qui représentent l'âme médiévale elle-même, avec ce qu'elle a de simple, de naïf et d'attachant par sa simplicité et par sa naïveté.

Puis, il y en a une autre qui peut intéresser tout aussi bien que la précédente: les voyageurs curieux, qui cherchent en Orient des choses très différentes de celles qu'on trouve en Occident. A tel moment ils s'intéressent à un phénomène d'histoire naturelle; à un autre c'est l'ethnographie qui les attire, puis il y a des choses de rien, ordinairement très bien dites, dans cet admirable style français antérieur à l'épuration de la langue au XVII-e siècle.

Suit une troisième catégorie, celle des archéologues, des collectionneurs d'inscriptions, des chercheurs de manuscrits, des agents de bibliothèques, pour ainsi dire, qui vont en Orient dans l'intention d'y trouver des matériaux pour la Bibliothèque Royale.

Les philosophes les suivent à la fin du XVIII-e siècle, ceux qui viennent en Orient pour y exercer librement une critique qui n'aurait pas pu s'exercer de la même façon chez eux, sur les lois, les coutumes et les moeurs de leur propre pays. Ils donnent des critiques très souvent amères des choses orientales.

Bientôt les romantiques chercheront en Orient de la lumière, de la couleur, des choses nouvelles, attachantes par ce caractère même de nouveauté, des choses bizarres et chatoyantes.

Nous avons passé aux économistes du milieu du XIX-e siècle, dont le but est tout autre: ils se préoccupent de la question des nationalités qui surgissent en Orient, et ce qui les intéresse, ce sont les statistiques, les débouchés de commerce, les possibilités industrielles.

Jusqu'à ce qu'on arrive à des voyageurs français de la fin de ce XIX-e siècle ou du commencement du XX-e, chez qui tout cela est un peu mêlé: il y a de l'archéologie à côté de l'intérêt romantique et, çà et là, des anecdotes qui ne sont plus aussi naïves qu'au XIV-e siècle, mais qui ont aussi leur charme.

Ces choses-là, on ne peut pas les trouver dans le domaine, que je cherche à ouvrir aujourd'hui, des voyageurs orientaux qui viennent en France. D'abord, il n'y a pas, pour ces voya-

geurs orientaux, la même unité de race. Ils appartiennent à différentes nationalités, habitant parfois des pays voisins, parfois le même pays, en tous cas dans les limites du même Empire ottoman qui s'est morcelé pendant le siècle passé. Ces voyageurs représentent donc souvent une autre psychologie nationale, et aussi un autre moment de ces psychologies nationales différentes.

Il y aura des Turcs, qui se ressemblent assez, de sorte que l'intérêt individuel pourrait être cherché avec beaucoup de difficulté dans ce domaine.

Puis, des Grecs, à la tête desquels apparaît un homme célèbre, une gloire de la philologie classique, Coraï lui-même, et, à côté de lui, un autre, beaucoup moins connu, qui nous servira à élucider certaines choses de cette âme disputée entre tant d'idées et de sentiments qui est celle du grand philologue classique, pendant les années de sa jeunesse.

Enfin, il y aura des Roumains de différentes époques: d'abord un Transylvain de 1840, qui ne ressemble guère à tout ce monde musulman et grec, qui défilera. Et, après ce Roumain transylvain, d'extraction rurale, rappelant les moeurs pastorales, alpines, des Carpathes, un autre Roumain, ou, plutôt, toute une famille de Roumains, dont le chef, l'aîné va jouer un très grand rôle dans le pays, étant pour ainsi dire, le fondateur de la Roumanie actuelle; c'est le Moldave Michel Kogălniceanu. On le verra dans ses trois apparitions à Paris, et, à côté, les voyages, beaucoup moins connus, de son frère. S'y mêlera aussi un petit monde féminin appartenant à la même famille. De sorte qu'on pourra voir, quelle était, vers 1850, la façon dont une dame de Jassy, venant à Paris, considérait les avantages de cette métropole de la civilisation occidentale.

Il y aura, à la fin, des considérations générales sur un autre monde étranger, qui n'est pas constitué seulement de voyageurs, proprement dits, parce que ce sont des personnes établies pour de longues années, qui ont trouvé une nouvelle patrie à Paris,— leur ancienne et vraie patrie, celle à laquelle ils tiennent par toutes leurs fibres, leur étant interdite. Ce seront les révolutionnaires qui cherchent un abri au milieu des démocrates, des „rouges" de tous les pays, qui, après la révolution de 1848, auront fixé leur quartier général à Paris. Mais, cette fois, il ne me

faudra pas chercher les détails, qui sont nombreux, me bornant à distinguer parmi les idéologues romantiques ce qu'on pourrait appeler des espèces, attendant le moment où il me sera possible de présenter ce monde sous l'aspect de la lutte politique qu'il menait à côté de coreligionnaires politiques appartenant à d'autres nations.

I.

Voyageurs turcs.

Des considérations générales doivent précéder la présentation de ces voyageurs turcs du XVIII-e siècle et du commencement du XIX-e siècle.

J'ai dit que les Orientaux se distinguent nettement des voyageurs occidentaux qui, pendant plusieurs siècles, ont traversé les contrées de l'Orient, et qu'ils n'ont pas de caractère personnel, d'individualité prononcée. On peut l'observer chez les Turcs beaucoup mieux que chez les Grecs, qui, plus ou moins „philosophes", sont imprégnés de l'essence de la pensée occidentale, et, encore plus, chez les Roumains, qui apportent, en même temps, une aptitude pour cette „philosophie" et certaines qualités de race qui les rapprochent des Occidentaux.

Le vrai Oriental, c'est le Turc de l'ancien régime, le Turc à turban, à vêtement large, à babouches, le Turc qui arrive avec toute sa turquerie vestimentaire et verbale, avec tout ce qui constitue son aspect pittoresque. Celui-là est typique, pour employer une formule adoptée par le régénérateur des études d'histoire en Allemagne il y a une vingtaine d'années, par Lamprecht. Peut-être serait-il capable, comme les autres, de présenter sa propre personnalité; il l'a peut-être, ou bien il l'a eue, avant d'avoir reçu une certaine éducation, mais cette éducation lui impose de ne pas être lui-même. Se maintenant sur la base du Coran, jugeant les choses d'après les règles du chériat, du droit musulman, ces voyageurs musulmans, se sentent obligés d'avoir, non seulement un caractère de famille, de race, mais de sentir les choses de la même façon, sans distinction d'un individu à l'autre, aussi de cacher certains sentiments pour en exprimer d'autres, de garder une certaine mine et une certaine attitude qui les confondent dans la mêlée.

C'est pourquoi, au lieu d'adopter le procédé qui se recommande pour des voyageurs ayant une personnalité, il faut présenter ces Turcs d'une autre façon, selon le caractère de leur réception et selon les idées qu'ils se forment sur le milieu nouveau où les ont amenés leurs fonctions.

Je ferai une place à part pour leur notion du progrès, cette conception dominante du monde occidental, ce point cardinal d'un développement qui n'exişte pas pour l'Orient. Bien que le progrès basé sur les sciences et sur l'avancement de certaines institutions ne cadre pas avec l'éducation de ces visiteurs et ne puisse pas s'adapter aux besoins essentiels de leur âme, il y a quelque chose qui, au XVIII-e siècle, les attire dans ce sens. En fait de moeurs, ensuite, de ces moeurs si différentes des leurs, il y a certains traits dont l'absence les étonne et il y en a d'autres dont la présence les scandalise jusqu'à l'indignation, d'un voyageur à l'autre.

Encore une observation préliminaire.

On considère ordinairement le monde musulman, et aussi le monde byzantin, comme absolument unique, ayant toujours le même caractère, incapable de développement. Il y a une façon d'écrire l'histoire de Byzance qui est fondée sur cette conception de la Byzance immuable, et, ceci étant donné, on peut raconter des anecdotes de palais, présenter des querelles d'individus et de partis, on peut faire de l'archéologie sur les institutions, et Dieu sait si on en fait; on prône cet art byzantin, très intéressant, qu'on ne datera jamais, avec précision, parce que, pour la plupart, les monuments de cet art ne sont pas datables, chacun copiant un peu l'époque antérieure, de sorte qu'on ne sait plus d'où vient l'inspiration. Et on dit la même chose des Turcs: Cet Empire otoman, qui s'est formé au XV-e siècle, serait resté sans aucun changement, pas jusqu'à sa fin, parce que M. Moustafa Kémal, président de la République turque, ne ressemble, sous aucun point de vue, à ses prédécesseurs, les Sultans à turban et à aigrette, portant des millions de pierres précieuses sur leurs vêtements; mais jusqu'à l'ère des réformes. Or, c'est une erreur, une très grosse erreur. Il y a eu des changements dans cette société turque, et même je croirai pouvoir distinguer au moins quatre époques:

L'époque chevaleresque, féodale, d'abord, où il y a encore le kirichdchi, le tchélébi, le chevalier du désert.

Puis, après Mahomet II, l'Empire byzantin des Turcs: un monde turc „romanisé", byzantinisé, la continuation de la Rome orientale. Entre le Sultan Mourad I-er, mourant sur le champ de bataille de Kossovo, où périt son adversaire aussi, le knèze ou roi des Serbes, entre ce preu qui succombe sous son drapeau et entre Soliman-le-Magnifique, conduisant impérialement ses armées, et ses successeurs qui sont des empereurs de Constantinople sans bouger de leur résidence, il y a une grande différence, et la société elle-même se ressent des changements profonds qui s'accomplissent dans le gouvernement.

A une autre époque certains préjugés disparaissent, certaines idées du passé sont complètement ou presque complètement abandonnées.

Ainsi, par égard au monde chrétien, il est faux que les chrétiens eussent toujours été considérés comme des „chiens"; il y a des mots qu'on emploie couramment et qui perdent un peu de leur valeur: et puis, quelqu'un appelé de ce nom zoologique commencera par se fâcher, mais, si on le lui dit chaque jour, il arrivera à le tolérer, et même celui qui emploie ce mot se dira que l'objet de cette intitulation n'y ressemble pas absolument. Les Turcs ottomans ont considéré toujours les chrétiens, de même que les Israélites, comme se distinguant des autres Infidèles: tout en étant des impurs, ils avaient leur livre, leur „bible". Même, dans l'islamisme toute une partie du christianisme a passé, avec sa base écrite, sa révélation, dont on a pu tirer quelque chose. Il y a eu, sans doute, au XIV-e, au XV-e, au XVI-e siècle, une espèce d'horreur à l'égard du chrétien: tel contemporain représente le Sultan traversant les rues de Constantinople, précédé par des tchaouchs qui écartent les mécréants pendant que le maître se couvre les yeux des doigts pour ne pas profaner la lumière de son organe visuel par la contemplation d'un impur. Si, à la même époque, le cérémonial infligé aux représentants des Puissances étrangères n'était pas très agréable pour ceux qui étaient envoyés dans cette ville, il faut faire la réserve qu'on en agissait de même à l'époque des empereurs byzantins, car avant de conclure un traité tout représentant d'un autre État était considéré comme un

ennemi qui arrivait en prisonnier devant le représentant de la plus grande force militaire et politique du monde oriental. Mais, après quelque temps, on trouve des accommodements avec ces Occidentaux, avec ceux que les Byzantins et, après eux, les Turcs, pouvaient considérer comme une espèce de barbares. On commence à apprécier d'abord l'art militaire des Occidentaux. Être battu par quelqu'un, ceci facilite énormément la compréhension de ce qui se trouve dans l'âme de celui qui a battu. Et, alors, comme, les Turcs ont été très souvent battus, dans la seconde moitié du XVII-e siècle et pendant tout le XVIII-e, ils ont commencé par apprécier d'abord les moyens par lesquels on obtient la victoire, puis la nation même qui arrive à être victorieuse par ces moyens.

En outre, on avait d'autres informations que pendant le XVI-e et la seconde moitié du XVII-e siècle, et, avec ces informations plus larges, plus sérieuses, on se rendait compte de l'importance des souverains de l'Europe centrale et occidentale. Jadis, on considérait l'empereur Charles-Quint comme un roi de Vienne; son frère, Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, était traité comme un vassal quelconque de la couronne ottomane, rebelle s'il ne payait pas le tribut et grâcié aussitôt après la réception des sommes dûment envoyées. Maintenant, on a de l'Empire, du Saint-Empire romain de nation germanique, de la Monarchie des Habsbourg, une autre compréhension. Quant à la France de Louis XIV, il aura suffi de voir certains gros vaisseaux français jusqu'aux environs de Constantinople pour se rendre compte qu'il n'y a pas que les Vénitiens pour dominer la mer, qu'un tel voyage pourrait se répéter et avoir des conséquences qu'on avait réussi à éviter pour le moment.

On considérait tout de même les Occidentaux comme un peu plus mesquins, comme dépensant moins et ayant donc moins de pompe et de générosité que l'Oriental. Mais, cependant, il y a un très grand changement dans la façon dont l'Orient turc considère l'Occident et, dans cet Occident, la France de Louis XIV.

Aussitôt après, intervient un autre élément de changement, très important. On commence à s'intéresser, non-seulement aux moyens militaires du monde occidental, à la façon dont il arrive à remporter des victoires, mais aussi à une certaine habileté diplomatique qui peut arriver à dépasser celle des diplomates grecs et

slaves d'origine employés par l'Empire ottoman. Sans parler encore une fois des découvertes, des progrès matériels réalisés surtout dans les sciences, l'Orient a eu, à n'importe quelle époque, l'admiration des choses curieuses, ingénieuses, sorties de l'activité créatrice de l'esprit humain. On la retrouve à l'époque, si lointaine, où Charlemagne recevait de Bagdad, du calife Haroun-al-Rachid cet éléphant dont la chronique contemporaine donne le nom oriental et, en même temps, ces orgues qui ont suscité un si grand intérèt à leur arrivée à Aix-la-Chapelle.

Il y a même quelque chose d'enfantin dans la façon dont ils considèrent ces découvertes d'un monde qui ne ressemble pas au leur.

Je ne parlerai pas plus longuement de ces voyageurs de l'Orient qui n'ont pas laissé le récit de leur voyage. Tels en 1461, dans les „ambassades des plus loingtains et estrangiers pays qu'on vit oncques venir en chrestienneté, tant des pays de Sarrazienne comme d'ailleurs..., habilliés et revetus de moult estrange manière d'habits, et non accoustumés de veir", avec le Patriarche d'Antioche, Louis de „Bologne", qui „ne sçavoit guerre de latin, mais il parloit grecque et un peu italien", le „chevalier Miquiel" de Trébizonde, „maître Chestonides", de „Géorgie et Mésopotamie", avec „deux couronnes en la tonsure de la teste", „deux anneaux à ses oreilles" et „le visage et la barbe rez comme ung marmot", „Mammart, ambassadeur du roy d'Armenie", grand musicien, „messire Hansse, ambassadeur du prestre Jehan", „grant clercq et bon astrologien", un maitre Nicolle, ambassadeur du roy de Perse" et „Mahon", ambassadeur du „Petit Turcq"—le Caraman—, „lequel disoit que, sy les chrestiens voulloient aider son seigneur le Petit Turcq contre le Grand Turcq, icelluy Petit Turcq seroit avec les chrestiens et les serviroit atout 50 mille hommes"[1]. Parmi les Ottomans, il y a un ambassadeur à la fin du XVI-e siècle, en 1581, un autre en 1628; il y a celui qui est arrivé à

[1] *Collection de mémoires relatifs à l'histoire des Pays-Bas*, III, Bruxelles 1823, p. 130 et suiv. Dans une lettre pontificale publiée par Rinaldi, *Annales ecclesiastici*, il est question de Nicolas *Gabriel*, ambassadeur du roi de Perse (Ouzoun-Hassan), du Géorgien „Coschodan de Carache", de „Mahumet", envoyé d'„Assambech, Soldanus Mesopotamiae" (le même Ouzoun), de Mourad venant de la part de „Verthurech in Armenia dominus" (1461, § XXXIV).

Paris à l'époque de Louis XIV, en 1669, et dont le passage peut être poursuivi dans certaines comédies de Molière, puisque c'est le créateur du type de ce Mamamouchi qui a délecté tant de générations. Dans l'inédit qui se conserve encore dans les archives de France on pourrait trouver encore plus et mieux, mais on n'a pas ses impressions à lui.

Le premier voyageur qui peut nous occuper, celui de 1721, est l'un sur le compte du voyage duquel il y a quelque chose d'écrit dans deux petits livres capables de nous renseigner. Il s'appelait Méhémed-Effendi, ou Yermi-Sekiz-tchélébi, et le récit de son ambassade est contenu dans ces deux ouvrages: „Relation de l'ambassade de Mehemet-Effendi à la Cour de France en MDCCXXI, écrite par lui-même et traduite du turc. A Constantinople, et se trouve à Paris'', 1757, et „Nouvelle description de la ville de Constantinople, avec la relation du voyage de l'ambassadeur de la Porte Ottomane et de son séjour à la Cour de France", Paris 1721. Dans ce dernier ouvrage, ce qui intéresse, c'est la seconde partie, où il est question, non plus de Constantinople, mais du voyage lui-même.

Méhémed-Effendi, Grand Trésorier et ancien plénipotentiaire aux négociations de Passarowitz, est un homme ayant une certaine éducation scientifique. Il lui arrive de parler du „fameux" Atlas que le défunt Kiatib-tchélébi a traduit en turc. On voit que quelque chose se transforme de ce côté-là.

Et, pour se rendre compte combien les deux civilisations, l'ancienne civilisation de l'Orient et celle de l'Occident, se mêlaient à cette époque, on n'a qu'à prendre le grand ouvrage d'Histoire de l'Empire ottoman qui, pour une certaine partie, ne mourra jamais et ne pourra pas être remplacé, d'un prince moldave qui, au commencement du XVIII-e siècle, a dépassé les conceptions de l'Occident, on peut le dire, sous le rapport de la géographie et sous le rapport de l'histoire philosophique, étant le premier qui eût présenté des profils de montagnes [1], et aussi le premier

[1] Dans un travail récent, publié dans l'Annuaire de l'Institut de géographie de Cluj, mon collègue M. Vâlsan présente des profils du Caucase dus à Démétrius Cantemir, qui sont tout-à-fait inattendus. Ce n'est pas, en tous cas, de la géographie du commencement du XVIII-e siècle.

qui avant Montesquieu, lequel a connu par le fils de Démétrius Cantemir, Antiochus, ambassadeur à Paris, traducteur et adaptateur de Boileau dans la littérature russe, eût considéré l'histoire d'un État comme celle de sa grandeur et de sa décadence. On n'a qu'à prendre cette oeuvre de Cantemir pour voir, comme il présente le milieu où il a vécu à Constantinople en prince exilé, combien on y vivait intimement et en collaboration entre Grecs, Turcs et Occidentaux: lui-même a été très souvent le commensal de l'ambassadeur de France à Constantinople, tout en connaissant le monde grec auquel il appartenait par sa religion et par ses accointances, et il reste l'élève des principaux représentants de la science turque à ce moment, dont il cite les noms. Il était tellement turquisé sous tels rapports, qu'il a trouvé une nouvelle méthode de noter les sons (on chantait encore, il y a quelques dizaines d'années, à Constantinople, des „pestref", des morceaux de musique rédigés par lui). Il ne faut pas s'étonner donc si Méhémed-Effendi est un Turc d'un caractère très nouveau, avide de connaître certaines choses d'Occident, qui n'auraient eu aucun intérêt pour ses prédécesseurs du XVI-e et du XVII-e siècle.

Le fils de ce voyageur, Saïd, „adorateur d'Aristote", a aussi été l'introducteur de l'imprimerie turque à Constantinople. Dans la relation de l'ambassade de Méhémed-Effendi même, il est dit: „C'est lui que nous avons vu, en 1742, ambassadeur extraordinaire, comme son père, de la Porte Ottomane en France... Quand il revint en France, il parloit le français comme sa langue naturelle... Il conversoit avec les sçavans et les artistes sur les sciences et les arts qu'il aimoit. Dans ses „Missions archéologiques françaises en Orient, aux XVII et XVIII siècles [1], M. Omont a publié des renseignements sur l'activité de cet „inspecteur de l'imprimerie du Grand Seigneur"; qui exerçait „une espèce d'empire littéraire à Constantinople". Il s'occupait, entre autres, de la quadrature du cercle, se distinguant des Occidentaux par sa conviction profonde et naïve de l'avoir découverte.

[1] Paris 1902. Voy. aussi *Documents sur l'imprimerie à Constantinople au XVIII-e siècle*, dans la „Revue des bibliothèques", 1895, V, pp. 185-200.

Après Méhémed, le père, après Saïd, le fils, maintenant, sous le Directoire, il y a Esseïd Ali-Effendi, ambassadeur de la Porte Ottomane, dont les péripéties très curieuses ont été trouvées et mises ensemble par M. Maurice Herbette, dans son ouvrage: „Une ambassade turque sous le Directoire”[1], livre très agréable à lire, avec des portraits d'Esseïd et avec des éléments de la mode française à cette époque, dûs à l'influence de l'ambassadeur: chapeaux à la Sultane, robes d'une certaine façon. Car le malheureux a été le „lion” de Paris pendant quelques semaines, quand on se l'arrachait, des propriétaires de jardins lui demandant de prendre part, pour quelques instants au moins, à certaines festivités destinées attirer le public. Et il a cru que cela durerait, mais, après quelques semaines, on l'avait complètement oublié. Il dut végéter quelques années à Paris, à cause de l'expédition d'Égypte, Ruffin, l'ambassadeur de France à Constantinople, ayant été arrêté, et le Turc étant là pour l'échange.

Esseïd n'a pas écrit, mais M. Herbette [2] a recueilli tant de renseignements sur lui, qu'on peut s'apercevoir, rien que par l'usage qu'il faisait de son temps, de ce qu'on prisait le plus dans cette société française de la fin du XVIII-e siècle.

On a conservé aussi le récit de voyage, très intéressant, trouvé par hasard à Constantinople, de Mouhib-Effendi, ambassadeur extraordinaire du Sultan Sélim III, dont la relation de mission a été traduite et publiée par le découvreur même, M. Bertrand Barreilles[3].

Après avoir énuméré les noms de ces voyageurs, voyons maintenant la façon dont on les a reçus.

Méhémed-Effendi a été envoyé le 4 septembre 1720. Il arrive par Marseille, rachetant en route, à Malte, un capoudan turc, qu'il paie 4.000 piastres. Sa suite est extrêmement nombreuse : quatre-vingt personnes. Il y avait là dedans: un imam, un intendant, un trésorier, un garde-sceaux, un chef de cuisine,

---

[1] Paris 1902.

[2] Maurice Herbette, *Une ambassade turque sous le Directoire*, Paris, 1902.

[3] Bertrand Bareilles, *Un Turc à Paris, 1806-1811. Relation de voyage et de mission de Mouhib-Effendi, ambassadeur extraordinaire du Sultan Sélim III, d'après un manuscrit contemporain*, Paris 1920.

un médecin, un valet, vingt valets de pied, seize aides de cuisine (ce qui signifie qu'il mangeait très mal), quatre garde-tentes, un „jaca", un porteur d'eau, deux palefreniers, deux pelissiers, un tailleur, cinq pourvoyeurs de la maison et deux autres valets.

Tout ce monde passe par Maguelonne, par Agde, par Toulouse, par Bordeaux, Orléans, Corbeil, et, le 16 mars 1721, ils entrent à Paris.

On donne d'abord à Méhémed-Effendi, avant sa réception officielle et solennelle, comme habitation, la maison dite „du diable". Il s'y est très bien trouvé.

Il est félicité par le prince de Lambesc, par le maréchal d'Estrées. Il y a à cette occasion un grand „concours de tout le peuple et, principalement des dames"— et le récit dit qu'il „les gracieuse beaucoup", leur offrant du café. „Pas une ne sortit de son hôtel sans être également charmée de sa politesse, de la majesté de son visage et de ses manières honnêtes."

Réception à Paris. Régiment d'Orléans, dragons, les armes levées, Turcs à fusils et lances, huit officiers turcs, „dont l'un portoit un turban verd, dans un crêpe blanc à fleurs d'or". Des Turcs, des chevaux. L'ambassadeur est placé entre d'Estrées et Grammont, introducteur des ambassadeurs. Il y a des grenadiers à cheval, des voitures, un régiment d'infanterie, faisant la haie, avec la compagnie de la Bastille et celle des fusiliers du roi, un détachement du guet à pied, les archers de la ville, des „escouades du guet à pied", sans compter les gardes françaises.

Le roi et le duc d'Orléans regardent de leurs fenêtres le cortège.

Le 21 mars, audience chez le petit roi, avec le fils de l'ambassadeur, Saïd, le futur imprimeur, qui est son secrétaire.

Le roi porte, pour l'occasion, la Cour désirant montrer à ces Orientaux qu'il y a des pierres précieuses en France aussi, un habit de trente-cinq livres avec vingt-cinq millions de pierres précieuses. Son interprète est vêtu, pour la circonstance, en Arménien, pour montrer qu'on connaît aussi le costume de ces régions éloignées.

Villeroi répond à la place du connétable, „dont la dignité est la même que celle du Grand-Vizir." L'abbé Dubois,—on le voit

avec sa figure de fouine devant la pompe de Méhémed,— prend les lettres du Sultan.

Il y a une „symphonie chez Son Excellence". Puis le Turc visite le duc d'Orléans, qui est sans chapeau, et qui se trouve chez l'archevêque de Cambrai, qu'on connaît déjà.

Puis on le mène à l'Opéra de „Thésée", et il visite Bignon. „La conversation roule sur les sciences et les arts, qui sont le plus à remarquer en France." L'ambassadeur donne „une liturgie grecque et deux autres arméniennes envoyées par de Bonnac, et une traduction grecque de Boèce par Planude[1], des manuscrits qui se trouvent encore à la Bibliothèque Nationale. Notre homme n'y comprenait rien, bien entendu.

Le 19 avril, visite chez Villeroi. Le roi arrive non annoncé. Symphonie de Lulli, tout-à-fait différente de la musique à laquelle l'ambassadeur était habitué chez lui.

Puis on va à Saint-Cloud, au Jardin des simples, à Meudon, aux eaux de Versailles, dont Mohammed rapportera le plan du canal[2], à la machine de Marly, qui était une des grandes curiosités de Paris.

Il y a ensuite des festivités chez Conti, à Clichy, un bal à l'Opéra, un feu d'artifice en place de Grève. L'hôte oriental va à Saint-Denis pour voir les tombeaux. Nouveau bal, opéra, comédie, jeu de paume.

Plusieurs fois, le roi paraît pour voir l'ambassadeur. Et voici l'audience de départ. On lui donne le portrait de Louis XV avec des diamants valant 50.000 écus, une pendule, six montres, six tabatières d'or et des miroirs. Le 15, il aura son audience chez le Régent.

Le 3 août, enfin le visiteur officiel part pour Fontainebleau, où on l'accueille à coups de canon et avec participation de l'armée.

A Cette, il s'embarque, mais il y a quelques Turcs qui veulent rester en France. L'un d'eux, qui s'appelle Méhémed et qui était des „Pétrarques de Venise", devient pâtissier chez le cardinal Dubois,— le souvenir le plus durable du voyage.

Passant par-dessus ses souvenirs de France, qui viendront bien-

[1] Voy. Omont, ouvr. cité, p. 385.

[2] Voy. *Voyageurs Français*, cités plus haut.

tôt, allons voir la façon dont Esséïd-Ali, l'invité du Directoire, est introduit en France.

Je dois ajouter, cependant, que, dans les lettres d'un Grec, Stamati, dont il sera question dans le chapitre suivant, il est parlé d'un autre ambassadeur turc, qui se trouvait auprès de la Convention en 1795 [1]. On ignore tout de cet ambassadeur. Quant à Esseïd, qui est envoyé en septembre 1796, l'ambassadeur du Directoire, Verninac, annonce que la Porte a choisi un ambassadeur en France. Les amateurs n'étaient pas nombreux; tel disait qu'on ne veut pas boire l'eau qui coule dans un pays infidèle. A cause de cette raison, aussi, on s'est arrêté, sans y plus regarder, à Esseïd, qui avait été désigné pour les mêmes fonctions à Berlin.

C'était un Turc de Morée, un khodschakian, employé aux Finances. Il ne parlait que le turc et le grec. On cherche à le préparer à l'ambassade de France en lui faisant traduire le „Télémaque". Se décidant à partir, il fait cette déclaration préliminaire, qui ne manque pas d'intérêt, sur la grosse question qui se posait: Comment se conduirait-il avec les dames de France? Voici sa promesse en toutes lettres: „Je vivrai avec les vieilles comme avec ma mère; avec celles de mon âge comme avec mes soeurs; avec les jeunes comme avec mes filles".

On ne peut pas être plus aimable que cela!

Il emporte des cadeaux: dix chevaux, une tente de soie, des étoffes, des essences, des parfums.

A ses côtés il y a un Grec très distingué, resté en France où y a fait carrière: Panagiotis Kodrikas, qui a rédigé la plupart des rapports de l'ambassadeur. En dehors de ce secrétaire, indispensable, Esseïd n'a qu'une suite de dix-huit Turcs, dont trois chrétiens, des Grecs. Il y a une différence entre les quatre-vingt membres de la suite de son prédécesseur et entre ces pauvres dix-huit compagnons, dont trois étaient les quelques

---

[1] *Lettres de C. Stamaty à Panaïoti Kodrika*, p. 132 (10 mars 1795): „On prétend savoir qu'il (Descorches) est parvenu, à force de présents, à intéresser en sa faveur le ministre de la Porte auprès de la Convention Nationale, en lui représentant qu'il s'était rendu agréable à la Sublime Porte par sa conduite et qu'il était en état, exclusivement de tout autre, de conduire les affaires aux souhaits des deux Puissances".

chrétiens. La pompe turque se rapetissait. Esseïd, part donc, le 24 mars 1797, sur le „Fior di Levante” vaisseau italien, s'arrête à Modon, à Messine, où il demande qu'il soit salué de vingt-et-un coups de canon, mais les Messinois lui en promettent sept, finissent par lui en accorder douze, et il arrive, après une traversée de cinquante-deux jours, à Marseille.

On l'y loge au lazaret, parce qu'il y avait la peste en Orient. Il y passera trente-six jours, et en est désespéré. Alors, pour le distraire, il invite la population à le visiter: il l'insulte. On lui donne des journaux, du tabac, du poisson et des „olives farcies”, voire même des truffes et du yogourt, dont c'est la première apparition dans la cuisine française. On trouve même deux Turcs qu'on introduit dans sa maison pour qu'il y ait le loisir de contempler ses compatriotes.

Cependant, tout-à-fait grossier, il dit des injures au général même, déclarant qu'il ne permet pas qu'on désinfecte ses hardes. Il consentira seulement à condition qu'on ne touche pas au sachet où il y a les lettres du Sultan; on finit par céder sur ce point.

Après être délivré de sa qurantaine, l'hôte turc passe cinq jours à Marseille, où il est logé à l'Hôtel de l'Europe. On l'y conduit, avec sa suite, dans dix voitures. Il en sortira au son du canon, avec une garde de cent personnes, dont trente en permanence, avec officier et tambour. „Affluence prodigieuse de curieux.” Et voici bientôt, le moment où il trouve qu'il y a certaines choses qui se passent d'une autre façon que chez lui. Il voudrait ouvrir les portes, recevoir tout le monde; on le lui interdit et il trouve que la civilisation orientale est un peu plus accueillante.

Les scènes se succèdent: banquet, théâtre, où il se laisse éventer, illumination et réception des citoyens. Et je ne sais pas si l'intention du Turc de recevoir ces citoyennes représentait quelque chose de plus décidé que le désir des citoyennes elles-mêmes d'être reçues par Esseïd-Ali.

Le jour suivant, bal en son honneur; des enfants récitent devant lui des vers. Il y a une revue, une parade. Le Turc visite la villa d'un certain Borelly. Le soir, de nouveau, théâtre et ballet, avec des nègres, découverts pour lui faire plaisir. Nouvelle visite dans les environs et, encore une fois, théâtre.

On trouve le personnage „très doux, très affable et très attentif”. Lorsque quelque chose l'ennuie, il dit: „bacaloum”, et on traduit le „bacaloum”, ce qui n'est pas tout-à-fait exact, par „je verrai”.

A son départ, on fait le compte de la visite, qui se monte à 14.000 livres, et on a pu trouver que c'est un peu cher.

Puis on se dirige vers Paris. La compagnie du Turc entre à peine dans quatre voitures. On s'arrête d'abord à Toulon, où les troupes forment la haie. Il y a des musiques, encore du canon et des discours. On lance le „Franklin”. Revue navale à cette occasion, puis feu d'artifice, bal. Le lendemain, visite du bassin et des ateliers.

On part pour Aix, où il y a des tambourins, et on crie „Vive Monsieur l'ambassadeur”. Il ne veut plus de théâtre cette fois, car il en a assez, mais il assiste à un bal, puis participe à un dîner, où il distribue des rafraîchissements aux citoyennes. L'impression qu'il laisse est un „sentiment d'admiration pour ses vertus”. C'était le langage du temps.

Le voilà à Avignon. Il y a des arcs-de-triomphe. On lui prépare un voyage à la fontaine de Vaucluse et des joutes sur le Rhône.

A Valence, les autorités l'entourent jusqu'à la mise au lit. A Lyon, il y a du canon et le discours du général Canuel. Il ne répond pas. Grand cortège. Les cloches sonnent. A l'hôtel de Provence, il s'assied à la turque et présente la pipe au général et au président du département, qui en sont enchantés. Il offre du café et donne des fleurs aux dames, qu'il trouve „jolies” et „charmantes”. Il apprécie, en même temps, l'armée qui défile devant lui et dit: „Avec une armée de pareils soldats, je vaincrais toute l'Europe”.

Après avoir demandé des explications au pharmacien de l'Hôtel-Dieu, il assiste encore à un défilé de troupes. Au dîner il boira à la santé des „belles Françaises”.

Théâtre, illuminations, visite à la bibliothèque du cabinet de physique de l'École Centrale, par intérêt pour les sciences et pour les découvertes. Ici, grand discours de l'ambassadeur. Kodrikas récite le „Corbeau et le Renard” ainsi que, pour le général, quelques vers d'Homère, pour lui faire entendre la façon dont cela se présente avec une autre prononciation que celle de l'é-

cole. Feu d'artifices, théâtre, assaut d'escrime, bal. Esseïd fume et change de robe devant le public.

A Mâcon, il refuse les divertissements et députe son Grec, qui doit bien accepter de remplacer l'ambassadeur. A Tournus, comme on se souvient d'avoir de l'esprit, on commence à le mettre en chanson:

Le bonnet de la République.
Nous lui donnerons pour turban,

A Châlon, bal. A Auxerre le Turc est précédé par des proclamations. Des gardes nationaux en armes et deux tambours traversent la ville. A la porte du logis, il y a un croissant.

A Joigny, Esseïd offre des roses aux dames. A Sens, douze jeunes citoyennes, avec des fleurs et des fruits, se présentent devant lui. Il est très aimable, et il remercie le „sexe aimable", pour cette „offrande sucrée". Lorsqu'il visite la cathédrale, la Marseillaise est exécutée aux orgues. Dîner avec des citoyennes; symphonie. Fête de nuit. Transparent avec le mot „machala" pour l'acclamer.

A Paris, l'ambassadeur arrive incognito. Il refuse les honneurs. On lui donne cependant un hôtel spécial, magnifique, et une garde de cent hommes. Il prend tout l'hôtel pour lui et veut voir aussitôt le ministre, qui était Talleyrand, pour lui présenter ses lettres de créance. On le tranquillise; il faut attendre encore, parce que le protocole doit être d'abord élaboré, s'agissant d'un cas tout nouveau. Le Turc se promène avec Verninac au jardin Monceau, où il fume une pipe de deux pieds et fait sa prière devant tout le monde, baisant quatre fois la terre. Les curieux s'empressent, et alors il offre sa pipe à une dame et brûle une pastille de sérail.

Après avoir visité en particulier Talleyrand, le 10 thermidor est le jour de la récéption et de l'audience publique. Esseïd porte un turban double, à bouton d'or, vert et bleu, une robe violette. Il est précédé par un carrosse, mais lui-même est à cheval; la housse en est retenue par deux Turcs, dont l'un porte le coffret au firman; la suite est à pied. Son Excellence jette de la petite monnaie au peuple, comme un empereur byzantin à travers les rues de Constantinople.

La Cour du palais directorial est devenue une salle des fêtes.

On voit les statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Sagesse, dont l'homme de Stamboul ignore la signification. Aux sons de l'orchestre et des choeurs, il offre le firman, après l'avoir baisé trois fois, puis fait trois saluts. Pas de „révérences": il n'a pas voulu les faire. Saluts, oui; révérences, non. Les directeurs sont couverts. Le discours turc est prononcé au nom du „Sultan qui règne aujourd'hui glorieusement dans les États ottomans, souverain de deux continents et de deux mers, le très redotuable, très magnanime et très puissant empereur, dont la pompe est égale à celle de Darius et la domination à celle d'Alexandre", et on s'adresse à la „très honorable et très magnifique République française". C'est tout.

Assis à côté des directeurs, Esseïd assiste aux audiences diplomatiques et, après la réception, à une représentation du „Bourgeois Gentilhomme". (C'est un peu ce qu'il *lui* fallait!)

Grand succès de curiosité, pendant quatre semaines. Des modes nouvelles s'en sont inspirées. A l'Opéra, le Turc salue de la main le public. A ce moment, quelque chose de tragique arrive: il y a deux dames qui se disputent la faveur de lui être présentées les premières: l'une est M-me Tallien (toute explication serait inutile) et l'autre une grande actrice, M-lle Lange. Il finit par se décider pour celle-ci:

„Qui est cette personne?

— C'est Lange.

Et, comme il avait appris un peu de français, mais il ignorait encore les genres, le Turc dit:

— Il est fort beau.

Le voici, pendant ces quatre semaines, à la fête de l'Elysée Bourbon, où il tourne son admiration du côté de M-me Tallien. Il va à l'hôtel Biron et au Tivoli, où on lui demande de laisser lancer un „ballon perdu à son effigie": Il se plaindra que l'artifice a brûlé un pan de son manteau au jardin d'Italie.

Opéras, ballets, concerts. Le favori exotique admire Vestris. Il assiste aux courses. On lui montre le relief des fortifications aux Invalides. Suivent: Versailles, le Muséum, l'Arsenal, l'École d'équitation, la chapelle et les jeux d'orgue.

On voit donc, comme chez son prédécesseur, ce désir de connaître des choses nouvelles, d'une technique plus avancée que celle qu'il peut trouver chez lui.

Un bal lui est offert par Bonaparte, qui le tient sous le bras. Une Comnène, M-me de Pernon, la duchesse d'Abrantès y assistent.

Puis voici l'expédition d'Egypte. Le malheureux „a l'air un peu étonné"; il est réduit à demander des explications; il paraît dire: —Vous ne m'avez pas averti que vous aviez l'intention d'occuper l'Egypte, et non Malte. Et, alors, tel journal donne cette explication: „Il n'aurait pas été prudent de lui confier d'avance un pareil secret."

On le surveille, et l'ordre est donné de ne pas lui délivrer de passeport. Il reste pendant trois années; la paix provisoire est conclue par lui en 1801, mais il ne signera pas, l'année suivante, l'acte définitif. Enfin, ayant quitté la France, il enverra à Talleyrand, en 1806, avec une lettre d'une ortographe spéciale, comme signe de reconnaissance, „un mouchoir brodé en châle, une étoffe rouge en argent, une autre blanche, en or, une boîte de pastilles du Sérail pour M-me Bonaparte, une étoffe bleue et une boîte de pastilles du Sérail pour M-me Talleyrand".

Mouhib, nichandschi, le Turc de M. Barreilles, auteur qui a publié son livre, négociateur du traité de 1793, secrétaire du Divan, est envoyé pour le sacre de Napoléon.[1] Il passe par la Valachie, par Vienne, et arrive en France, par Strasbourg, pour y rester cinq ans. Il note en chemin une quantité de choses auxquelles il n'était pas habitué. Par exemple, on lui demande de déclarer son nom et de présenter son passeport deux fois, à l'entrée et à la sortie d'un pont, et il note la façon très polie dont on lui a expliqué que ce n'était pas nécessaire, mais que c'était dans les ordres, sans compter le plaisir de l'entendre parler deux fois.

Très enchanté de cette façon d'être reçu, il s'avance jusqu'à Paris et est reçu par l'empereur le 5 juin 1806.

Il a quatre voitures et une escorte de cinquante cavaliers. Rien de cet enthousiasme exagéré, de cette sentimentalité pompeuse, de cette mode attifée et sucrée de l'époque du Directoire. Main-

---

[1] Je ne manque pas monsieur de présenter a mes maître les sentiment de vostre gouvernement et le premier consul sont tout enchanté portez vous bien je conserverai à jamais votre aimabilité avec grand plaisir.

tenant, tout est plus sobre, purement militaire; une majesté qui plait au Turc de 1806 beaucoup moins que les façons du Directoire à son prédécesseur.

L'Empereur lève le chapeau après avoir reçu les trois révérences. L'époque des saluts a fini avec la République; maintenant, il faut faire les révérences, et il a dû bien les faire. Puis, au lieu de rester découvert, l'Empereur replace son chapeau. Il écoute un discours au nom de „Sa Majesté l'Empereur de toutes les Turquies, maître des deux continents et des deux mers, serviteur fidèle des deux villes saintes, Sultan, Sélim-Khan, dont le règne soit éternel", qui s'adresse à „Napoléon, le plus grand parmi les souverains de la croyance du Christ, l'astre éclatant de la gloire des nations occidentales", lui „qui tient d'un main ferme l'épée de la valeur et le sceptre de la justice", „le plus ancien, le plus fidèle, et le plus nécessaire ami de l'Empire Ottoman".

Napoléon, de son côté, assure le Sultan que, n'ayant rien à craindre de sa part, le souverain ottoman aura son appui pour „ne jamais redouter la puissance d'aucun de ses ennemis".

L'envoyé turc présente ensuite à l'Empereur et à l'Impératrice des bijoux, des parfums, des étoffes et des chevaux.

Puis, l'audience à l'Impératrice. Au repas de cérémonie, l'Empereur parle politique avec l'ambassadeur qui représente tout autre chose que ses prédécesseurs; Mouhib sait lui-même un peu de cette politique, et il arrive parfois que Napoléon reçoive de la part de l'envoyé turc des réponses qui portent et qui lui sont tout-à-fait inattendues: ainsi sur la révolte des Serbes, qui serait provoquée par l'expédition d'Égypte, sur l'évacuation des Bouches de Cattaro, sur Ali-Pacha d'Ianina. Après avoir remis une missive secrète concernant les Russes, Mouhib observe qu'une flotte française manque dans la Méditerranée pour empêcher un blocus anglais. Il parlera à d'autres occasions sur l'occupation de Raguse par les Français — ou lui dit que c'est pour observer les Russes de Corfou—, sur l'usurpation autrichienne aux Lieux Saints.

Après cinq ans, l'ambassadeur reviendra par Marseille et Toulon, où il voit l'Arsenal et les „pompes à feu", par Nice, Villefranche, Savone et Gênes, par Trieste, Fiume et la Bosnie.

Voici, maintenant, les jugements de ces ambassadeurs sur les choses de France. Le premier, celui de 1721, a vu à Bercy, „le celebre cabinet de M. Pajot d'Osambrai, directeur général des Postes", où on fait des expériences avec le magnète et avec le phosphore; on lui présente des anatomies en cire, une ménagerie même, et on brûle des parfums en son honneur. Après avoir assisté à la Fête-Dieu, où il a une „attitude très respectueuse", on le fait passer à l'École de Médecine et de Chirurgie. Il a été même à la Sorbonne, où il a été reçu par „les docteurs et les bacheliers en fourrures et en robes de cérémonie". A Lyon, il a vu les fabriques, et sa suite y a acheté des armes et des étoffes.

Après avoir été reconduit par deux vaisseaux français, il écrira à Villeroi, „au vénérable et aimable gouverneur du très puissant Empereur de France", et il enverra un interprète français pour „lui acheter des curiosités à Paris". Il veut des „estampes qui représentent les maisons royales, les jardins et tout ce qu'ils contiennent de curieux".

Dans sa relation, ce futur Pacha de Chypre s'exprime ainsi sur les moeurs françaises: „En France, les hommes ont beaucoup de respect pour le sexe ; les plus grands seigneurs feront des honnêtetés incroyables aux femmes du plus bas étage".

Mais, à côté de cette amabilité, il y a de la magnificence dans ce pays. Les ministres sont de vrais Vizirs. Le Turc est reconnaissant de ce que le roi lui-même, „avec la démarche majestueuse de la perdrix", lui explique des tableaux. Et voici tout un passage caractéristique de ses appréciations:

„Que de palais sans nombre, d'Eglises, de Bibliothèques, et de choses rares, curieuses et extraordinaires n'ai-je point encore vu à Paris! Il y a une manufacture pour les tapisseries, qui appartient au Roi. On n'en peut point vendre sans la permission et connoissance de l'Inspecteur qui est établi par Sa Majesté. De même, lorsque quelqu'un veut y faire travailler, il faut d'abord qu'il prenne sa permission, et, ensuite, qu'il paye la dépense, après quoi on se met à l'oeuvre. Les tapisseries sont très chères. Si vous en faites faire par exemple une simplement à figures et à personnages, elle vous reviendra à trois ou quatre bourses d'argent, et ainsi à proportion, si elle est d'or filé ou d'or trait.

„On me dit que cette manufacture étoit digne de ma curiosité et j'y allai. Comme on sçavoit que je devois venir, on avoit fait tendre sur les murailles toutes les tapisseries qui étoient faites. Il falloit qu'il y eût eu plus de cent piéces d'étendues, car la manufacture est fort vaste. Les voir et mettre le doigt d'admiration dans la bouche, fut pour moi la même chose. Les fleurs sont travaillées avec tant d'art que vous ne remarqueriez aucune différence entre elles et de véritables fleurs qui seroient dans des bouteilles. Les airs de têtes et les attitudes des personnages, leurs paupières, leurs sourcils et pareillement leurs cheveux et leur barbe sont si bien représentés que certainement Mani ou Bizad ne pourraient point atteindre à ce degré de perfection même sur le beau papier de Catay (papier chinois). On a donné à l'un un air riant, pour témoigner sa joie et à un autre un air triste, pour témoigner sa tristesse. L'un est représenté tremblant de peur, l'autre pleurant, et l'autre abattu de quelque maladie; ainsi du premier abord vous connoissez l'état de chaque personnage. Il n'y a point de description qui puisse exprimer la beauté de ces ouvrages; elle est au-dessus de tout ce qu'on peut s'imaginer. Moi-même, lorsqu'on me les avoit auparavant dépeintes, je n'avois pu croire qu'ils fussent tels que je sais présentement qu'ils sont, et j'avois regardé ce qu'on m'en disoit comme impossible."

Avait-on raison d'écrire dans cette „Relation" que „les Turcs qui depuis deux cents ans de commerce n'ont jamais bien connu la France, sont aujourd'hui remplis d'idées si grandes et si glorieuses"?...

L'ambassadeur venu à l'époque de Napoléon est beaucoup plus verbeux. Il a à un plus haut degré le sens du progrès. Son prédécesseur a bien décrit tout ce qu'il voit: illuminations, fusées, fêtes d'opéra, bals, les animaux et les bassins où nagent les cygnes, enfin tout ce qui pique sa curiosité. Mais, dit cet autre, il y a depuis des „améliorations" que Méhémed ne connaissait pas, cause de ses „lacunes", et c'est à cause de cela qu'il se croit obligé d'en parler.

Mouhib jugera donc la France ainsi:

„Je présume qu'un pays aussi peuplé que la France, qui n'a pas un seul désert, ni des tribus vivant sous des tentes, doit rapporter gros à Bonaparte...

„Le pays est calme et tranquille. Nous n'avons jamais ouï dire

qu'un homme ou une voiture aient été dévalisés dans la banlieue. Sans danger pour elles, les femmes peuvent sortir et aller d'un quartier à un autre."

Il est enchanté de la façon dont Fouché pratique l'espionnage et en donne minutieusement les détails. Il parle des passeports qui notent jusqu'à la longueur du nez.

Il décrit le péage des ponts, le système de la police, expéditive, mais douce, la justice, qui ne permet pas qu'on soit „châtié sans jugement". Il trouve bienfaisante l'institution des avocats (point à discuter). Il parle des mesures contre les marchands malhonnêtes. La façon de faire passer les condamnés dans l'autre monde l'intéresse.

Au cours du voyage il a constaté l'ordre et la richesse:

„Les villages sont fréquents", dit-il, „On ne peut faire deux heures de chemin" sans les rencontrer. „Les terres y sont cultivées, et nulle part on ne voit des champs abandonnés... Le pain, la viande, les fruits abondent sur les tables; des fleurs de toutes sortes embaument les jardins. On y fabrique des étoffes, des miroirs, des cristaux, des montres, de la porcelaine, et ces diverses industries font vivre des milliers d'hommes et de femmes."

On voit bien qu'il commence à apercevoir des choses à imiter.

Paris lui apparaît ainsi:

C'est une très grande ville sans murs et avec des bureaux de contrôle à ses barrières, avec des maisons en pierre „divisées en étages et disposées de telle façon que les habitants y vivent les uns sur les autres". Il critique cependant les „rues étroites et tortueuses", sans soleil, des vieux quartiers, dont il a senti „les plus mauvaises odeurs" en été, qui contrastent avec les nouvelles rues-boulevards, pareilles à celles de l'Italie.

„Le Palais Royal", dit-il, est comme le Validé-Khan à Constantinople, avec des bijoutiers et des personnes féminines qui y vont pour avoir des bijoux sans les payer. Il y a des lanternes dans les rues et du public dans les jardins.

Ce Turc, qui a la soif des découvertes techniques, s'exprime avec éloges, mais avec un certain effroi aussi, sur le compte de ces inventions et des inventeurs: „Il arrive assez souvent qu'un inventeur, épuisé par l'effort qu'il vient de faire, sollicite lui-même la faveur d'aller se reposer un certain temps dans un des asiles" (mettez: maisons de santé) „qu'il a choisis".

Il a été reçu par Lalande au „Palais de l'Astrologie" (l'astronomie est pour lui astrologie). On lui fait voir, par le télescope, les détails de la lune. On lui parle de la querelle de Copernic sur le système solaire. Cette discussion lui paraît tout-à-fait oiseuse. „En somme, la querelle se réduisait à la question de savoir si c'est la broche qui tourne autour du feu ou celui-ci autour de la broche: c'est la première hypothèse qui a fini par prévaloir." Et il entend ces explications en récitant, pour se garantir d'influences malfaisantes, des formules de sagesse religieuse.

A la Bibliothèque Impériale, il voit deux Corans qui, seuls, peuvent l'émouvoir. Il visite les hôpitaux; les autopsies l'intéressent, et il les décrit; Il pense même à traduire en turc un Manuel des Sages-Femmes, mais il regrette que les termes lui manquent. Il note les asiles d'enfants trouvés et de vieilles femmes.

La chimie est pour lui une espèce d'alchimie, mais sans „transmuer le çuivre en or ou changer le verre en rubis". „Les lettrés du pays prétendent que l'air que nous respirons serait un composé d'air vital, d'air mortel et de feu. L'air, d'après eux, enfermerait les éléments les plus contradictoires, Dieu seul sait tout.

„Le lettré me proposa de faire la même expérience, mais je m'y refusai.

„Il me montra d'autres instruments non moins étranges, pour expliquer, disait-il, les éclairs et la foudre qui tombe du ciel. Ne me souciant pas d'en voir davantage, je me retirai."

Ce curieux n'oubliera pas l'Exposition, cette „foire où rien ne se vend", l'imprimerie de l'État, qui fonctionne aussi à Scutari, chez lui, et il a l'intention d'y transporter les nouvelles inventions techniques. On lui présente même „une machine de bronze pour l'impression des livres turcs et arabes", et il se fait fabriquer un cylindre pour donner plus de netteté aux caractères.

La poste l'émerveille aussi. Ce n'est pas comme en Turquie; on ne peut pas prendre les chevaux qu'on rencontre sur son chemin, on ne peut rien réquisitionner. Il faut tout payer. Quant aux diligences, „ce sont comme les bazars-caïks du Bosphore."

L'instruction, dit-il, dans un autre domaine, est obligatoire pour toutes les carrières. Et il décrit les pensionnats, les écoles spéciales.

Comme vie de société, les Français ont la coutume, lorsqu'ils se rencontrent, de parler de leurs affaires, sans transition, sans s'attarder aux compliments. Ceci probablement parce que les compliments de Paris étaient moins abondants que ceux auxquels il était habitué dans sa Constantinople à lui.

On est, cependant, difficilement reçu dans ces belles maisons. Il faut parler d'abord au concierge, qui s'informe et rapporte la réponse. Il faut donner „un petit carton" que „vous tirez de la poche" et, aussitôt, vous en recevez un autre chez vous; or, c'est fini. Si on voit, par hasard, le maître du logis, qui a dit qu'il est absent, il faut faire semblant de ne l'avoir pas remarqué.

Pour les plaisirs, Mouhib note „l'opéra du Palais", qui „joue la comédie", puis le bal, un „genre de divertissement qui réunit exactement le même nombre d'hommes et de femmes, celles-ci à demi-nues. L'usage veut qu'on y danse, et ce jeu consiste à mettre une femme dans les bras d'un homme et à tourner ainsi enlacés."

Il s'étonne aussi de voir „les hommes sur le chemin des femmes et celles-ci sur le chemin des hommes". Mais il trouve des femmes même dans les ateliers et aux banquets, où „chacun", dit-il, „tient à la main des verres de vin qui les échauffe". „Nul ne trouve à redire que deux personnes de sexe différent montent dans une même voiture et se promènent dans l'intimité. Les fils de la noblesse entretiennent une ou deux dames, avec lesquelles ils s'amusent nuit et jour."

Le bon Turc de l'époque napoléonienne considère tout de même la France comme un pays où on peut apprendre quelque chose. Malheureusement, les siens n'y ont pas appris ce qu'il fallait pour régénérer un vieil Empire pourri, qui paraissait en train de s'écrouler!

Un vieux livre roumain sur la Serbie (1865)

En 1865 G[eorges] T. Callimanu (Caliman), Moldave, étudiant à Paris en 1846, plus tard homme politique roumain sous le règne du prince Couza, auquel il était personnellement dévoué, et préfet de Craiova, où son attitude provoqua à un certain

moment des troubles, publiait à Bucarest ses „faibles premiers essais de pensée“ *(sic)*, dédiés au „génie qui préside aux destinées roumaines“, sous le titre „L'équilibre en Orient ou la Serbie et la Roumanie“'

Après un long chapitre d'introduction, dans lequel il passe avec désinvolture d'Étienne-le-Grand, prince de Moldavie, au poète portugais Camoens et à Shakespeare, cité dans le texte original, pour juger l'ancienne politique d'adhésion envers les Turcs, après de longues divagations sur le caractère de la Turquie ancienne et moderne et sur la définition exacte des liens entre cet État et les pays roumains, l'auteur s'occupe enfin de la Serbie, et il débute par citer ces mots prononcés le lendemain de l'attaque turque contre la ville de Belgrade: „La première bombe lancée contre la Serbie par le canon ottoman le 17 juin 1862 brisa la plus faible trace de domination turque en Serbie“. Et, mentionnant les suites de cet acte de violence, il affirme, de son côté, que „la Serbie n'est plus ce qu'elle était jadis: une partie du cadavre turc“. Elle est devenue „le grand espoir de tous les Slaves-du-Sud pour regagner les vieilles limites de l'État dit des Yougoslaves, pour ressusciter l'Empire de Douchane, le rêve doré ou la grande idée de Serbes. Elle est le foyer du nationalisme slave“. Et, se rapportant au désir commun de réunion à leurs frères qui agitait Serbes et Roumains de la monarchie des Habsbourg, il s'exprime ainsi: „Les Serbes d'Autriche, très nombreux, sont dans les mêmes dispositions que les Roumains au-delà des Carpathes, Transylvains et autres. Ils ont aussi ce regard touchant, qui demande secours à leur soeur libre, cette horreur de tout ce qui est étranger“. De l'ordre féodal, les Serbes passent à une monarchie définitivement fixée. Et Căliman cherche à esquisser le mouvement révolutionnaire qui avait amené la délivrance.

Il croit que l'ancienne confiance dans la Russie est fortement entamée par les erreurs politiques de cette Puissance, et tel „capitaine monténégrin“, jadis au service russe, qu'il avait rencontré, l'année passée, à Jassy, lui confiait dans son découragement, que la Russie insulte sa nation en la traitant „comme des enfants déraisonnables“. Cependant la diplomatie des Tzars poursuit avec ténacité son oeuvre, et il a connu lui-même un

de ces émissaires qui depuis deux ans tournait autour des contingences balcaniques.

Et voici notre auteur amené à reproduire la conversation politique qu'il a entamée sur le bateau près de Semlin avec l'historien russe, bien connu, l'auteur des *Secrets d'État de Venise*, Jean Vladimir Lamansky:

Des yeux comme ceux décrite par Plaute, *oculi emissitii*, une physionomie à la scythe, „un air qui inspirait la méfiance", „le type fidèle du Moscovite". La présentation n'est pas sans doute flattée. Il adresse à son compagnon de voyage la parole en serbe pour continuer, après le *né znam*, en français, s'informant du but poursuivi par son interlocuteur. Interrogé à son tour, il écarte vivement les demandes concernant la vie intellectuelle de la Russie et, sondé sur l'attitude de la société éclairée à l'égard du problème polonais, il se borne à dire: „Autant les savants russes que toute la population de la Russie sont d'accord; donc personne ne réprouve la démarche de l'empereur. Même s'il y en a quelqu'un de moins égoïste qui part d'un principe plus humain, plus juste, il est considéré comme fou. Puis il pose la question si les Russes méritent la reconnaissance des Roumains et commence cette chaleureuse plaidoirie: „Est-il possible que vous oubliez tant les Russes, les bienfaiteurs des Principautés Unies, les Russes qui vous ont arrachés des griffes des Turcs et ont défendu la religion chrétienne contre les infidèles ? Pouvez-vous abandonner les Russes, de même religion, des chrétiens, pour avoir des inclinaisons vers l'Occident, vers les Francais, et la tendance de vous faire catholiques? Même plus, vous ne permettez pas qu'on officie la sainte liturgie en russe dans les églises russes de Bessarabie, et j'en parlerai dans les journaux, après mon retour à Pétersbourg, contre le gouvernement roumain. Savez-vous quelle opinion on entretient chez nous sur les Roumains et surtout sur ceux de Moldavie? L'opinion générale est que vous êtes ingrats, même envers nous sans l'aide desquels vous auriez été engloutis". La longue réponse du Roumain, qui cherche à prouver la nécessité, aussi bien morale que pratique, pour sa nation de se laisser protéger et diriger par les Russes, paraît, d'après tout ce qu'il a dit précédemment sur les „Moscovites", un échappatoire ou une simple ironie. Un général de corps, ajoute Lamansky, en finis-

sant, aurait eu en naviguant, l'été passé, sur le Danube, des confessions intéréssantes de certains boïars roumains contre l'état de choses actuel.

Mais le voyageur revient aux Serbes. Il signale leur aversion à l'égard des Anglais, „plus Turcs que les Turcs". Puis il s'étend sur le grand travail accompli par la nation, dès 1860, pour s'aider de ses propres moyens. La première proclamation de Michel montre bien „un prince européen, instruit, libéral, imbu des idées modernes sur les droits des peuples et la responsabilité des souverains". Les mesures votées en 1861 „ont modifié complètement la situation politique et économique de la principauté": taxe sur le revenu, réorganisation du Sénat, création de l'armée nationale, établissement de la succession au trône. Le témoignage d'Ubicini est ajouté aux observations personnelles. Les masses populaires arrivent à croire que la Serbie dépasse sous certains rapports l'Occident, dont elle a le droit de refuser les leçons.

Constatant que plus on avance vers Négotine, surtout au Sud de Pojarévac, la race est belle et mieux douée, affable aussi, il s'arrête sur les Roumains, en partie serbisés, „comme ceux entre Maïdanpek et Belgrade", qui habitent „la majorité des villages, près du Danube et l'intérieur". „De Belgrade jusqu'a Négotine, en Serbie, et puis en Turquie tous les villages sont purement roumains, jusque vers Vidine, toujours sur la ligne du Danube. Même ceux qui ne parlent plus leur langue „ont les mêmes manières calmes et insinuantes réunies avec une majesté naturelle". Aussi „la même douceur de caractère et sociabilité, la même sincérité, le même empressement hospitalier qui charge de bienfaits l'hôte, le même bon accueil pour l'étranger, la même compassion pour les souffrances d'autrui, le même costume que dans la *ţara*, le pays", le nom qu'ils emploient exclusivement pour la Roumanie libre, „expression d'un désir du coeur ou, autrefois, l'expression d'un voeu"

Les Serbes sont „durs aux fatigues et prompts à recourir aux armes"; l'élevage du bétail, l'agriculture commencent à peine. La bourgeoisie était habituée, les éperons aux bottes, à vivoter dans les cafés turcs; divisée, elle ne connaissait que „l'intérêt et la faction". Maintenant ils se representent. En fait de riches, il n'y a que le prince et le major Micha (Anastassiévitsch). On n'a pas d'autre noblesse que celle de la nation entière. Le séminaire de

Belgrade commence à donner un clergé éclairé à la place des „contemporains de Carageorges et de Miloch“ c'est l'opinion d'Ubicini, à laquelle s'ajoute celle, récente, de l'Anglais Denton (dans sa *Servia and the Servians)*, dont la figure reste cependant hautement imposante, étant ceux qui ont nourri l'idée nationale, ont prié et combattu, en même temps, pour elle.

L'auteur constate que l'opinion publique en Serbie est pour la sécularisation des biens ayant appartenu en Roumanie aux couvents grecs (pp. 59-60).

Des renseignements suivent sur l'organisation scolaire et sur le mouvement de la littérature; ils ne contiennent rien de nouveau. Căliman décrit les femmes, qui „exercent peu d'influence“, les préjugés de l'Orient à leur égard durant encore ; il présente le costume populaire aux environs de Belgrade; les jeunnes filles portent une coiffure qui les fait ressembler à des janissaires. Il n'y a pas de luxe, et on ne tient pas compte de la mode.

Tout à coup l'exposition passe au théâtre. Il n'y a encore que des baraques ; l'hiver, les représentations manquent trop dans les provinces.

L'éducation est exclusivement guerrière.

Pour l'analyse des institutions, le calcul des revenus, la forme de l'armée, etc., le voyageur roumain s'en remet, paraît-il, à Ubicini seul (article dans la «Revue des deux mondes» du 15 mai 1864).

Quelques allinéas seuls sur l'aspect de Belgrade. La citadelle, occupée encore par les Turcs, est regardée avec haine. On prétend que les 2.020 chasseurs turcs, avec trente canons, qui la gardent, se fournissent pendant la nuit de nouveaux matériaux, donnés par l'Autriche. Les Serbes peuvent leur opposer, en dehors de 4.000 soldats de ligne, une concentration nationale donnant jusqu'à 200.000 combattants, du meilleur esprit. L'auteur a assisté à la visite faite par le prince à la fonderie de Kragouiévatz. Deux ans auparavant, lors du bombardement turc, deux officiers roumains, d'origine transylvaine, exilés à l'étranger et ne pouvant pas, contre leur serment à l'empereur, servir la cause italienne, refusés même par la Roumanie libre, Maurice Bordolo et Constantin Iancovici, se font naturaliser Serbes (pp. 71-72).

La conclusion est celle-ci: „La Serbie est près de devenir une nationalité européenne“.

N. Iorga.

La donation du prince de Valachie Antoine à l'Eglise métropolitaine de Transylvanie (1670)

La bibliothèque Bruckenthal, de Sibiu, renferme un document slavon intéressant, inconnu jusqu'ici. Le chevalier J. de Puşcariu, qui ne savait pas le slavon des documents roumains, a essayé, il est vrai, d'en donner une publication ; mais son texte, mal copié et plein de fautes d'impression, est demeuré inintelligible. Il est d'ailleurs enfoui dans une brochure très rare, introuvable même dans nos grandes bibliothèques[1].

Le document est un diplôme de donation du prince Antoine de Valachie, adressé à l'Église métropolitaine de Transylvanie, alors gouvernée par le grand évêque Sabbas Brancovici. Le souverain roumain donne à l'église cathédrale de la province métropolitaine de Bălgrad (Alba-Iulia), archidiocèse de Transylvanie, église sous l'invocation de la Sainte Trinité, „Source de Vie", une rente de six mille deniers *(bani)*, toute sa vie durant ; il promet que cette somme restera invariable. Il fait ce don parce qu'il sait que l'Église de Transylvanie est ballotée comme une barque sur les flots de la mer au milieu de toutes sortes d'hérétiques et d'infidèles.

S'adressant aux princes futurs, il les supplie de ne jamais priver l'Église métropolitaine de cette rente et même, si cela leur est possible, de l'augmenter. La rente sera touchée chaque année le jour de la *naissance de la très sainte Mère de Dieu* (8 sept.). Le prince valaque accorde cette donation dans la seconde année de son règne ; il y avait été amené après avoir vu les diplômes de donation des anciens princes Mathieu Basarab et Constantin Şerban ; en outre, à cette époque l'Église métropolitaine avait à sa tête „le très saint et très sage évêque Sabbas Brancovici, homme de Dieu, le plus digne d'une si auguste mission". Sont cités comme témoins de la donation, selon la coutume de la chancellerie roumaine : le Métropolite de Valachie Théodose, Séraphin, évêque de Râmnic, Grégoire, évêque de Buzău, ainsi que les seigneurs Mareş, Ban de Craiova, Georges, majordonne[2], Radu Creţulescu, grand chancelier[3], Şerban

[1] J. c. de Puşcariu, *Oarele libere*, Sibiu, 1867.
[2] Vornic.
[3] Logofăt.

Cantacuzène, grand connétable[1], Papa, grand trésorier[2], Pană, grand intendant[3], Michel Cantacuzène, grand chambellan[4], Vâlcul, grand échanson[5], Ivaşcu, grand sénéchal[6] et Stoian, grand écuyer[7].

Le diplôme, écrit sur parchemin par Radu Gheorghian, est daté du 25 avril 7178 de la création du monde, soit 1670 de l'ère chrétienne. Il présente le monogramme ordinaire, et le grand sceau, lié par un cordonnet, porte en légende: Іѡ Ѧнтонїє воєвода божїю милостїю земла влашкоє.

Sur le côté gauche du diplôme on trouve la signature du grand chancelier: великїи логофетъ Крецѹлескѹ; et, un peu en dessous, la signature de Radu Năsturel: Радѹ Нъстѹрелъ вторыи логофетъ.

Nous reproduisons ici le texte du diplôme, tel que nous l'avons copié:

Словеса господнѧ словеса чиста глаголетъ царетвѹющїи прѡ. рокъ сребро раждеженно и искѹшенно земли, ѡчищенно седморицею и вѣренъ господь въ всѣхъ словесехъ своихъ того оѵбѡ чистѣишаѧ и вѣрнаѧ словесехъ въ свѧщенномъ егѡ еѵаггелїи кь пѹтеи спасенїѧ вьсѣхъ изрѧднѣишомѹ сице наставлѧютъ ны- Блажени (глагоюще) милостивїи ꙗко тїи помиловани бѹдѹтъ и паки бѹдете щедри ꙗкѡже и ѡтецъ вашѹ небесныи щедрь есть и паки сьтворите себѣ дрѹги ѡт мамоны неправедныѧ, да вьсприимѹтъ вы въ обители своѧ небесныѧ (имже) и Мы Іѡан Ѧнтонїѧ вѡевода божїю благодатїю началникъ и воевода въсеѧ землѧ влахїи запланенскоѧ и прочаѧ, по силѣ последовати божїею помоцїю оѵсредствѹюще, ꙗко да милостинею (аще и ѡт неправедныѧ сирѣч мамоны) многїѧ своѧ ѡчищаетъ грѣхи по реченномѹ ꙗкко милостынѧми ѡчищаютсѧ грѣси (и) ꙗко да дрѹги себѣ небеснїѧ сътворѧемъ въ своѧ нм царственныѧ ѡбители благовьсприемлюще насъ, нъ и сице прѧтѧщаго вь томжде свѧщеннѣм егѡ ваггелїи, ꙗко сѹдъ безъ милости бѹдетъ

[1] Spătar.

[2] Vistier.

[3] Cluce .

[4] Postelnic.

[5] Păharnic.

[6] Stolnic.

[7] Comis.

ѡнде несътворшимъ зде милости, не малѡ въ истинн8 боѫщесѧ. Се 8бо настоѫщимъ златопечатникомъ нашимъ ѡт благоданнагѡ намъ стѧжанїѧ должника себе съставлѧемъ велицѣи церкви митрополитсва белоградскаго, архиепископства седмиградскѧ или залѣсныѧ сирѣч ардѣлскоѧ землѧ, храм8 живоначалныѧ троици, а каждое лѣто живота нашегѡ шесма тисѧщы пѣнѧзъ, которое число же неѡтложнѡ 8бо и неотрочнѡ дати ѡбрекаемсѧ. Сеѧ же ѫбаче вины ради наипаче осьмотрисѧ нами сїѧ милостинница вышереченнои велицѣи церкви, понеже вѣми ю аки корабль посрѣдѣ морскихъ тревыленїи влаѫшесѧ и ѡ послѣднихъ бѣдств8ди посрѣдѣ многовидныхъ и пьстровѣрныхъ еретикъ с8щ8ю и ѡт въс8д8 имы различнѣ навѣт8ем8ю. Сего ради и молебныи нашъ гласъ благоизбранным по насъ началствовати б8д8щимъ колъ прилежно простираемъ, ѩко да кождо васъ въ свое времѧ ѡт благоданнагѡ вамъ богатсва или 8бо вишe реченнагѡ числа или вѧщшагѡ, еликом къждо богомъ наставленъ б8детъ, свѧтаѧ сїѧ митрополїѧ да не лишена б8детъ, молимъ вы ѡ благочестивии господїо но и болшеѫ аще вьзможно б8детъ мѣрою премѣти насъ въ подражанiи погщитесѧ. Нарѣкк8емъ же и времѧже и день пришествїѧ пѣнѧзъ прїѧтелеи ѡтт8д8: на день рожьствь прѣсвѧтыѧ богородици. Сеи же сеѧ долгъ милостинѧ себѣ налаѩхомъ втором8 лѣт8 мимоходѧщ8 началства нашегѡ. На се же благое дѣло наипаче поп8дихомъ сѧ видѣвше прежде насъ господствовавшихъ златопечатники блаженныѧ памѧти Їѡ Маѳеи Басараби и Костандинъ Шербана воеводъ, престолъ же вишереченїѧ митрополїи правѧщ8 преѡсвѧщенном8 бог8 избранном8 и м8дрѣишом8 ѡтч8, таковагѡ сана достоинѣишом8 господин8 Сава Бранковичь. Но и посл8хи достовѣрнѧ настоѧщем8 златопечатник8, доставлѧемъ въ первыхъ трепрестолное святителство землѧ нашеѧ преѡсвѧщеннаго митрополита Ѳеодосїе всеѧ страны запланенскїа Влахїи и благолюбезнѣишагѡ епископа рьмническаго ѡтца Серафимъ ї боголюбезнаго епископа б8зовскаго Грїгорїе и весь сингилт8 нашы благороднагѡ Мареша великагѡ бана кралевскаго и благородныи Геѡргїи великїи ворникъ и благороднаго Рад8ла Крец8леска великїи логофетъ и благороднага Шербана Кантак8зин8 великїи спатарю и благородныи Пана великїи вл8черю и благороднагѡ Михаѧ Кантак8зин8 великїи постелникъ и благородныи Бьл8лъ великїи пехарникъ и благородныи Ивашко великїи столникъ

и благороднагѡ Стоѧнна великїи комисъ. И извѣстнѣишагѡ дела оуверѣнїа нашею подписахомъ рꙋкою и сьборнꙋ печать державы нашеѧ завѣсить о немъ повелѣхѡмъ. Данъ вь престолнѣмъ градѣ Бꙋкꙋрещскагѡ и исписахъ азъ Радꙋлъ Георгїаннꙋ, месеца априлїе не, лѣта бытїа мїра зрон, спасенїа же мїра теченїе лѣтѡмъ 1670.

Quand on connaît tant soit peu les clichés diplomatiques de la chancellerie valaque, on est surpris, dès la première lecture, des changements graves apportés aux règles en usage, et des particularités étranges de la langue dans laquelle est écrit le diplôme.

Aussitôt après l'invocation solennelle, le titre du souverain présente quelque chose d'inaccoutumé: Dans un diplôme solennel, sorti de la chancellerie valaque, on ne peut admettre les expressions: божїю благодатїю, начальникъ и воевода васеѧ землѧ Влахїи запланенскоѧ [1]. De même, les formules du protocole final sont absolument inusitées. Au lieu de: сеж ꙋбо ї сведітелї поставихом господствоми [2] nous trouvons une phrase que nous n'avons jamais vue dans les diplômes du XVII-e siècle: но и пословхи достовѣрныѧ настоѧщемꙋ злагопечатникꙋ поставлѧемъ, «et nous prenons comme témoins dignes de foi à ce présent diplôme». Le terme благопечатникъ au lieu de хрисовꙋлъ est tout aussi étranger à la langue de chancellerie valaque que la phrase: вь первыхъ трепрестолное святителство землѧ нашеѧ.

Dans les documents du XVII-e siècle que nous connaissons, on ne voit jamais le Métropolite et les deux évêques de la principauté figurer à côté des grands dignitaires du souverain pour confirmer comme témoins l'authenticité d'un diplôme. Ja-

[1] Au lieu de: Милостїею кожїею Iѡ Антоние воевод и господъ оусе земле ꙋгрровлахїиское (1670) et Милостїею божїею Iѡ Антонїе воевод господарь земле оуггровлахїиские. Voir Académie Roumaine, documents.

[2] A. Ştefulescu, *Documente slavo-române relative la Gorj, 1406-1665*, Târgu-Jiiului 1908, p. 666 (1665, prince Radu Léon).

Venelin, *Vlacho-Bolgarskija ili Dako-slavjanskija gramoty*, Pétersbourg 1847, p. 332 (1654, prince Constantin Şerban).

Dans le document d'Antoine (1670): сеж и сведнтелїе поставлѣим господство ми.

mais le Conseil des boïars ne s'appelle синглитъ; l'épithète traditionnelle et immanquable des boïars est жѹпанъ et non благородныи (de bonne race, en hongrois *nemes)*, épithète que nous trouvons employée dans notre diplôme. Enfin, les formules qui annoncent que le prince a signé le document de sa propre main, la façon dont est attaché le sceau, la manière de dater, tout cela révèle un rédacteur ignorant des règles élémentaires de la diplomatique slavo-roumaine.

De même, la langue dans laquelle est rédigé notre diplôme diffère de celle de tous les documents slavo-roumains du XVII-e siècle. Au lieu du moyen-bulgare du XVII-e siècle, si caractéristique dans la langue des chanceliers roumains, nous trouvons les phrases inaccoutumées: должника себе съставлѧемъ; на се же благое дѣло наипаче понѹдихомъ сѧ; сего ради и молебнкїи нашъ гласъ благоизбранным по нас началствовати бѹдѹщимъ колѣ прилежно простираемъ; себѣ налагохомъ, etc.

En général, le style paraît lourd et forcé, et le rédacteur peu familier avec les termes les plus usuels de la chancellerie valaque.

Ces observations suffisent pour mettre en doute l'authenticité du diplôme conservé dans la bibliothèque Bruckenthal. En vérité, même s'il était possible de vérifier la signature du prince et des deux chanceliers, ainsi que l'authenticité du sceau, qui, à notre avis, n'est pas sujette à caution, le diplôme accordé à l'Église métropolitaine de Transylvanie n'en resterait pas moins très suspect.

Cette donation fut confirmée par Constantin Brâncoveanu, qui, en 1698, a renouvelé par un diplôme roumain l'offrande annuelle de six mille deniers[1]. A cette occasion, on présenta au prince roumain le diplôme du prince Antoine, ainsi que les diplômes antérieurs de Mathieu Basarab et de Constantin Şerban. Le diplôme de Brâncoveanu est presque complètement traduit du nôtre, avec quelques additions et surtout quelques modifications exigées par les usages de la chancellerie valaque: cela nous prouve que les chanceliers de ce prince éclairé n'ont trouvé rien de suspect dans le diplôme qu'on leur a présenté. De même la liste des boïars cités dans le diplôme du prince Antoine semble d'une authenticité indubitable[2]; en outre, l'affirmation

---

[1] Cipariu, *Archiva pentru istorie şi filologie*, pp. 453-455.

[2] Les mêmes témoins dans les deux diplômes d'Antoine (13 juillet 1o70

que le diplôme a été délivré dans la seconde année de son règne est exacte.

D'autres raisons militent en faveur de l'authenticité de la donation : le prince Antoine était en excellents rapports avec les Transylvains ; la province ecclésiastique roumaine avait à sa tête un Métropolite dont la réputation dépassait les frontières du pays ; cette donation ne serait d'ailleurs pas la première marque de sollicitude de la part des princes roumains. Elle est la suite d'une noble tradition qu'ils avaient de patronner l'Église transylvaine, tradition inaugurée par Michel-le-Brave et Mathieu Basarab et continuée par ses successeurs jusqu'à Constantin Brâncoveanu.

Au cas donc où nous admettrions l'authenticité du diplôme, il nous faut penser à expliquer ses particularités de langue et les anomalies que nous avons relevées. Il nous vient naturellement à l'esprit d'attribuer à Georges Brancovitch, frère du Métropolite et chroniqueur serbe, le mérite d'avoir obtenu la faveur du prince valaque. Certes, le Métropolite Sabbas lui-même aurait pu intervenir personnellement auprès du Souverain roumain pour qu'il lui accordât ce diplôme. Mais un concours de circonstances parle contre cette supposition. D'abord, les difficultés qu'il rencontrait en raison de la propagande faite par l'Église réformée lui auraient rendu impossible un voyage à Bucarest. En outre, nous connaissons trop bien sa vie pour admettre l'éventualité de sa présence à Bucarest au mois d'avril 1670. Enfin, bien que nous ne connaissions du Métropolite Sabbas que deux lettres écrites en slavon[1], nous pouvons cependant affirmer que son style, dans cette langue est beaucoup plus simple que celui du document ; il ne présente pas les tournures longues et forcées que nous trouvons dans ce dernier. En revanche, quand on connaît la langue de la chronique serbe de Georges Brancovitch, on est tout de suite frappé de ses ressemblances avec le style de notre document. Des phrases comme : сеѧ же ѡбаче вины ради ꙋнипаче осьмотрисѧ, de même le terme de влаХїа запланенскаıа (Стефан митрополит влаХозапла-

---

et janvier 1671). Voir Académie Roumaine, documents 2, CLXXXIV et 6, CLXXXIV.

[1] Silviu Dragomir, dans les „Analele Academiei Române“, série II, XXXIV, pp. 1183-1184, 1188-1189.

нински (p. 1527; са воиводом Шербаном Катакѹзином влахозапланиским, p. 1626). La phras. трепрестолное светителство nous rappelle la manière dont, dans sa chronique, il caractérise Bălgrad de Transylvanie: от тѹдѹже ка престолно пржищномѹ Белградѹ пастврѹющемѹ (p. 1529). La façon de dater, inusitée dans les diplômes roumains [1], se retrouve dans le document forgé par Brancovitch et publié dans sa chronique: лѣта бытїа мїра зрои спасенїа же мїра теченїе лѣтωм 1670 (p. 1527). Une phrase enfin nous pousse particulièrement à croire que Georges Brancovitch est l'auteur du diplôme: длжника себе съставлѧемъ велицѣи церкви митрополитства белоградскаго архиепископства седмоградскїа или залѣсныѧ сирѣч ардѣлскоѧ земліѧ. Le terme de седмоградъ, de l'allemand Siebenbürgen, n'est pas employé dans le slavon de la chancellerie valaque; on ne le trouve pas non plus dans le serbo-slavon. Il est également étranger à la terminologie slave de l'Église transylvaine au XVI-e et au XVII-e siècles. On le trouve employé pour la première fois par le Métropolite Sabbas Brancovitch, à l'occasion de son voyage à Moscou en 1668: седмиградцкие земли церкви свѧтѣ троицы митрополитъ Сава Бранковичь, богомолецъ митрополитъ седмоградскїи. C'était là le terme officiel russe pour désigner la Transylvanie; c'est pour cela que le Métropolite Sabbas l'emploie dans sa correspondance avec la chancellerie du Tzar. C'est également aux Russes que Georges Brancovitch a emprunté ce mot ; il l'emploie continuellement dans sa chronique, où il se plait à l'expliquer: архиепископства седмоградскїа или залѣсныѧ сирѣч ардѣлскоѧ земліѧ.

A l'époque où le prince Antoine accordait le diplôme à l'Église métropolitaine de Transylvanie, Georges Brancovitch était au service du prince transylvain Michel Apaffy [2]. Attaché comme interprète à la personne de l'ambassadeur Sigismond Boer, il partit pour Constantinople dans la seconde quinzaine d'octobre 1669. Au printemps de l'année suivante, il revint de cette ville et accompagna le commissaire turc Chahim-Aga à Alba-Iulia, puis à Ienopol (Jenö), à la frontière occidentale de la principauté

[1] Dans les diplômes du même Antoine (Académie Roumaine, documents: месеца юл. гі ωт Адама до сїе теченїе лѣт зрои (7178-1670) ou: месеца ген. ні дни и ωт Адама нинѣ в лѣт зрд (7179-1671).

[2] Dr. I. Radonić, *Grof Gjorgje Branković*, Belgrade, 1911, pp. 145-149.

transylvaine. Nous croyons qu'à son retour il a passé par la Valachie, et que, grâce à l'autorité que lui donnaient ses importantes fonctions auprès du commissaire turc, ses insistances ont obtenu du prince Antoine le résultat désiré, c'est-à-dire la donation du 25 avril 1670. Trois ans plus tard, le 20 avril 1673, Georges Brancovitch était en possession de la confiance du prince Grigoraşcu Ghica, qui l'assurait dans une lettre de ses sentiments amicaux. Plus tard, il obtenait la protection de Şerban Cantacuzène, auprès duquel il se réfugia lors de l'injuste persécution subie par son frère. Enfin, Constantin Brâncoveanu considérait Georges Brancovitch comme un «parent chéri» [1]; dans ces conditions, il ne semble nullement aventureux de supposer que c'est lui qui a gagné auprès du prince Antoine la cause de l'Église roumaine de Transylvanie.

Dans un passage de sa chronique serbe (p. 1621, le manuscrit se trouve à la Bibliothèque métropolitaine de Karlovce), Brancovitch raconte qu'après avoir quitté la Transylvanie, en 1681, il est allé à Craiova, où se trouvait le Ban Radu Năsturel, homme de noble race, savant en slavon et en latin, „qui l'a reçu avec distinction, comme un vieil ami". Or, le diplôme du prince Antoine porte la signature de Radu Năsturel, en qualité de second chancelier, et, de fait, rédacteur des documents princiers. On peut donc attribuer aux liens d'amitié qui unissaient les deux savants l'influence que Georges Brancovitch a eue dans la rédaction du formulaire de notre diplôme. Dans ce cas, le texte conçu par Brancovitch a été copié par le greffier de la chancellerie princière, Radu Gheorghian, peut-être un Moldave [2], qui lui a donné l'orthographe employée par les écrivains qui savaient le slavon en Valachie.

Naturellement, nous ne pouvons exprimer qu'une hypothèse; elle voudrait réhabiliter un document gravement frappé de suspicion, qui est lié au nom d'un des plus illustres prélats de l'Église roumaine de Transylvanie.

Silviu Dragomir

---

[1] Silviu Dragomir, *Fragmente din cronica sârbească a lui George Brancovici*, Bucarest 1924, pp. 5-7.

[2] Ne serait-ce pas un Géorgien? — *N. I.*

La femme en Valachie pouvait-elle hériter ?

Une des questions les plus troublantes dans l'histoire de l'ancien droit coutumier roumain est la question du droit des femmes dans les successions „ab intestat". Bien que la rareté des documents doive nous inviter à la prudence, tous les historiens du droit prétendent que, en Moldavie, le partage des successions se faisait entre tous les héritiers sans distinction de sexe. En ce qui concerne la Valachie, au contraire, la plupart des historiens et des juristes croyaient jusqu'à ce jour que seuls les descendants mâles pouvaient participer à la succession „ab intestat". L'inégalité des sexes en Valachie, comme dans la plupart des pays voisins et particulièrement dans les pays slaves, aurait été à la base du régime successoral.

Les savants juristes Tocilescu, C. Dissescu, Paul Negulescu, D. Alexandrescu, I. Peretz[1] soutinrent fermement que le privilège de la masculinité était la règle en droit coutumier valaque. M. D. Mototolescu consacre même tout un livre touffu et confus à défendre cette théorie[2]. Pour la plupart de ces juristes l'institution serait due à une influence slave; seul M. Alexandrescu croirait plutôt à une influence germanique.

Cependant un historien du droit qui a eu le mérite de nous donner le premier travail d'ensemble précis et clair sur les anciennes institutions sociales des Roumains, M. Nădejde, osa soutenir que le principe de l'égalité des sexes était la règle dans

---

[1] Gr. G. Tocilescu, *Despre legat în dreptul roman şi în dreptul romîn*, Bucarest, 1874, p. XXXV.

C. Dissesco, *Les origines du droit roumain*, Paris, 1899.

P. Negulescu, *Cercetări asupra originei dreptului consuetudinar romîn*, dans la „Rev. de drept şi sociologie", II, part. 2, fasc. 7.

D. Alexandresco, *Droit ancien et moderne de la Roumanie*, p. 156.

I. Peretz, *Privilegiul masculinităţei în pravilniceasca condică Ipsilanti şi în codul Caragea*, Bucarest 1905, et *Din chestia privilegiului masculinităţei*, dans le „Dreptul", XXXV, 8 juin 1906, pp. 344-344, qui répond à un article de C. A. Popescu, *Privilegiul masculinităţei*, „Dreptul", XXXV (1906), pp. 328-330.

[2] D. D. Mototolescu, *Privilegiul masculinităţii este o inovaţie a legiuirii Ipsilanti şi Caragea, sau este o conservare a unui obiceiu juridic preexistent*, Bucarest 1915.

les successions „ab intestat“ aussi bien en Valachie qu'en Moldavie [1].

Depuis l'article de M. Nădejde, qui date de 1900, la plupart des juristes s'étant ralliés à la théorie contraire, juristes et historiens continuèrent d'enseigner que, en droit coutumier valaque, les filles étaient exclues des successions. Une thèse récente fait rebondir la question et vient jeter le doute dans l'esprit de tous ceux qui ont pu en avoir connaissance. C'est celle de M. Fotino, travail remarquable d'ailleurs, qui soutient la théorie de l'égalité des sexes avec un luxe d'arguments et une puissance de persuasion dignes du meilleur avocat [2].

Nous nous proposons dans cet article, pour calmer les consciences des historiens et des professeurs de droit, de montrer en quoi pêche l'argumentation de M. Fotino et de faire valoir les documents qui nous permettent d'avoir la ferme conviction que, en Valachie du moins, les femmes ne participaient pas à la succession, à moins de dispositions testamentaires spéciales.

Examinons d'abord les arguments de M. Fotino:

M. Fotino nous cite (p. 245 et suiv.) un certain nombre de documents où l'on voit des femmes confirmées dans la propriété de leurs terres par un acte terminé, à quelques variantes près, par cette formule: понеж им ест стара и права ѡчинѹ и за дѣдинѹ, que l'auteur traduit ainsi „puisque cette terre leur est propriété ancienne et héritée à juste titre“. On peut contester la traduction, le terme дѣдинѹ étant un terme vague qui ne nous paraît pas impliquer obligatoirement l'idée d'une transmission par héritage [3], ѡчинѹ и дѣдинѹ est un formule toute faite (comme les *moşi şi strămoşi* en roumain) qui indique simplement qu'il s'agit d'un bien patrimonial [4]. Ne tirons donc aucune con-

---

[1] I. Nădejde, *Trac să fie dreptul nostru consuetudinar*, în „Noua Revistă Română“, vol. II (1900), pp. 145-155 et 192-198.

[2] Georges Fotino, *Contribution à l'étude des origines de l'ancien droit contumier roumain.—Un chapitre de l'histoire de la propriété au moyen-âge. Avec préface de N. Iorga.* Thèse, Paris 1926, p. 205 et suiv.

[3] Le premier mot vient du slavon отаца = père, qui donne l'adjectif отьчь, = paternel. Le second mot indique que la propriété vient des aïeux: bulg. дѣдо = aïeul, дѣдична = propriété venant des ancêtres.

[4] Dans le document de l'an 6996 (1448), cité à la page 246, M. Fotino affirme abusivement que le village dont il est question (Drăgoeşti) appartenait à la famille Buzescu qui en avait hérité „également en ligne masculine et fé-

clusion d'une simple formule. Remarquons plutôt que, dans tous les documents cités par M. Fotino à l'appui de sa thèse, de même que dans tous ceux, qui furent cités autrefois par M. Nădejde (souvent ce sont les mêmes), la femme n'exerce pas isolément son droit de propriété. Il s'agit de propriétés détenues *en indivision*, à la fois par des femmes et par des hommes. Dans ces conditions, rien ne prouve que les filles aient obtenu ces droits de propriété par héritage, car il existe en droit coutumier roumain une autre manière d'accéder à la propriété : c'est par la pratique, très fréquente, de l'adoption fraternelle *(înfrăţire)*. Plusieurs personnes, hommes ou femmes, s'adoptant fraternellement, mettent leurs bien en commun, et, si l'une des personnes meurt, les biens restent indivis et ses frères adoptifs continuent de jouir de la propriété du défunt. Souvent un père, désireux, soit d'assurer à ses filles une part de son héritage, soit d'éviter un partage et un morcellement funeste de sa propriété, oblige ses enfants à s'adopter fraternellement : parfois même il adopte fraternellement un ou plusieurs de ses enfants, qui continuent ainsi après sa mort de jouir de sa propriété au détriment des autres[1]. Les femmes qui détiennent en division une propriété conjointement avec des frères ou des parents quels qu'ils soient peuvent

minine". Or, ce document est perdu. Nous n'en avons qu'un résume qui est loin d'être aussi précis : Il nous montre seulement que, comme dans tous les autres documents cités, la „jupăneasa" Neaga exerce les droits de propriété en indivision avec deux autres femmes et un homme, Manea Ghizdaveţu.

[1] A titre d'exemple citons un document du 14 sept. 1565, acte de Pierre le Boiteux, publié par Ştefulescu, *Documente slavo-române relative la Gorj*, pp. 149-151, du Musée de Gorj, XVI-e siècle, doc. 10, avec traduction roumaine :

„... Iar, după aceia, Stanciul el însuşi a venit înaintea Domniei Mele şi a aşezat şi a înfrăţit pe fetele sale, anume Dragole şi Lupa, cu fiul său, anume Dan, peste partea lui de moşie, peste toată, şi peste moară şi peste toate bucatele lui, pentru ca să fie fraţi nedespărţiţi. Şi iar a venit însuşi Dan înnaintea Domniei Mele şi a dat şi a înfrăţit pe fiii săi, anume Stan şi Lupul, cu fetele lui, anume Fruma şi Sora, peste partea lui de moşie, peste toată, ca să fie 4 fraţi nedespărţiţi..."

Donc Stanciul, pour éviter l'émiettement de sa propriété, et sans doute aussi pour éviter que ses filles encore non mariées restent sans pain après sa mort, oblige son fils Dan à adopter fraternellement les deux filles. Dan, à son tour, oblige ses deux fils à adopter leurs deux soeurs. Tous doivent être „frères indivis".

fort bien avoir acquis cette propriété par ce moyen. L'acte officiel confirmant la propriété totale doit mentionner tous les propriétaires, sans présumer de la manière dont ils ont accédé à la propriété.

Pour savoir si les filles peuvent hériter „ab intestat“, ou bien il nous faut examiner le cas des filles uniques, ou bien il nous faut trouver des documents qui mentionnent un partage effectué entre des frères et des soeurs à la mort de leur père sans qu'ils soient obligés par des dispositions estamentaires.

Or je ne connais aucun document nous signalant le partage d'une succession „ab intestat“ entre frères et soeurs. Le testament d'Hélène Cantacuzène, de 1682, nous présente un cas où un partage de ce genre aurait pu être effectué s'il avait été d'usage d'admettre les filles à la succession[1]. Hélène Cantacuzène avait des filles et six garçons. Elle ne dispose qu'en faveur de ces derniers. M. Fotino trouve moyen de tirer de ce fait un argument en sa faveur. „Si les filles étaient exclues „ipso jure“ de la succession“, dit-il, „il n'y aurait eu aucune raison pour que le testateur disposât spécialement en faveur de ses seuls fils: sa volonté eùt été réalisée de plein droit“. M. Fotino a-t-il lu avec attention le document ? Je crois que, s'il l'avait fait, il aurait aperçu clairement la raison pour laquelle cette dame fait un semblable testament. Le document n'indique pas que les filles soient déshéritées. Cependant un testament est nécessaire pour que les volontés de la mère soient parfaitement exécutées. Si Hélène Cantacuzène ne faisait pas de testament, ses fils hériteraient à part égale: mais la testatrice veut favoriser quatre de ses fils aux dépens des deux autres. Comment, sans testament, cette mère pourrait-elle fixer la part qu'elle désire donner à chacun de ses fils ? Quant à ses filles, si elle ne les mentionne pas, c'est parce qu'elles n'ont pas droit à l'héritage. Si elles étaient déshéritées, la testatrice profiterait de l'occasion pour en donner les raisons, de même qu'elle expose pourquoi deux de ses fils recevront moins que leurs quatre frères.

Je ne connais pas non plus d'exemple de filles uniques hé-

[1] Publié par A. D. Xenopol, *Arh. soc. ştiinţ. şi lit.*, Jassy I, p. 249. Cf. Mototolescu, ouvr. cit., p. 114, et Fotino, ouvr. cit., p. 233.

ritant de leur père sans qu'il ait été fait un testament en leur faveur et sans que le testament ne spécifie 'que la propriété leur sera transmise parce que le testateur n'a pas eu de fils.

Je trouve, par exemple, dans un document de 1615: „... sous mon règne, à la mort du logothète Pradea, celui-ci a laissé par testament ces propriétés et ces tziganes, autant qu'il y en a d'écrit dans cet acte, à ses filles, à savoir Muşa, Stana, Gherghina et Caplea, comme dot, pour que ce soit leur propriété, leur patrimoine [1]". Si les filles héritaient de droit, leur père n'aurait pas besoin de faire un acte semblable. Notons que dans cet acte il n'ose même pas déroger à la coutume et instituer ses filles „héritières": Il déclare qu'il leur lègue sa propriété à titre de „dot".

Autre exemple: en 1562: „Danciul a donné à ses filles Neacşa, Stanca et Voica sa part de propriété de Iaşi toute entière, parce que Danciul n'a pas eu de garçon" [2]. On ne peut pas être plus clair. Les filles ne peuvent hériter qu'en vertu d'un testament, et le père n'ose le faire que quand il n'a pas d'enfants mâles.

La crainte de mourir sans enfants mâles, ou celle de voir s'éteindre la succession en ligne masculine dicte même à certains propriétaires des testaments curieux: En 1530 le prince Moïse confirme au boïar Datcu ses propriétés, mais, „s'il advient qu'il n'y ait pas de garçon dans la famille, que la terre ne se vende pas, mais qu'elle revienne à la fille qui sera née dans leur famille" [3]. Dans un acte analogue du 17 déc. 1532, il est dit

---

[1] Acte de Radu Mihnea, Tîrgovişte, 17 mars 1615, publié et traduit par Ştefulescu, ouvr. cit., p. 350 et suiv.:

„... Iar după aceia, cînd a fost acum în zilele Domniei Mele, la moartea Prodei log., el a lăsat *cu limba lui* aceste moşii şi ţigani, cîţi sînt scrişi în această carte, *fetelor lui*, anume Muşa şi Stana şi Gherghina şi Caplea, *zestre*, ca să fie lor moşie, moştenire".

[2] Acte de Pierre le Boiteux, Bucarest, 12 nov. 1562, publié et trad. par Ştefulescu, ouvr. cit., pp. 145-147: „... iar apoi a dat Danciul fetelor lui, Neacşa şi Stanca şi Voicăi, partea lui de moşie din Iaşi toată, *pentru că Danciul n'a făcut băieţi din trupul său.*"

Le document est utilisé par Mototolescu, ouvr. cit., p. 89, mais négligé par Fotino.

[3] Acte du prince Moïse, 22 mai 1530, Arch. de l'État, Tismana, paquet 2, doc. 6, traduit par Pesiacov, publié (traduction roumaine) par Ştefulescu, ouvr. cit., pp. 95-96, cité par Fotino, p. 255: „... Iar, întîmplîndu-se să nu fie

au sujet d'un nommé Stoica qui se fait confirmer la possession de ses terres: que, „si Stoica ne laisse pas de fils, la susdite terre reviendra à ses filles"[1]. M. Fotino ne voit là qu'une „phrase superflue", car, s'il n'y avait pas de fils, „tout le monde est d'accord là-dessus: la fille serait appelée ipso facto à l'héritage" (p. 256). Mais précisément tout le monde n'est pas d'accord là-dessus, car ces documents nous montrent clairement que la propriété est vendue s'il ne reste que des filles. En l'absence de tout héritier mâle, la propriété serait aliénée au bénéfice du fisc[2]. Aussi les boïars ci-dessus cités, bons contribuables, peu désireux de consacrer leur patrimoine à l'enrichissement de l'Etat, ont-ils soin de faire spécifier à la première occasion,— il s'agit en l'espèce d'une confirmation princière — que la propriété ne sortira en aucun cas de leur famille et que, malgré la coutume, elle passera à leurs filles, si leur descendance mâle vient à s'éteindre.

Cependant, après avoir pris de semblables dispositions, le testateur peut avoir encore une crainte: celle d'avoir encore un enfant mâle et de n'avoir plus le temps ou le désir de faire un autre testament. Aussi voit-on dans un acte de 1512 un propriétaire respectueux de la coutume indiquer qu'il n'y déroge que pour une raison exceptionnelle:

Le boïar Dragomir donne toutes ses propriétés à sa fille unique Neacşa; „s'il n'a pas de fils", dit l'acte, „pour toutes les propriétés qu'elle remplace un fils, et qu'aucune ne soit vendue". Et, si le boïar Dragomir vient à avoir des fils, que sa fille n'ait plus aucune immixtion (dans les biens), mais qu'elle n'ait que la dot qu'il voudra lui donner[3]. Le document ne peut

---

feciori din neamul lor, tot să nu înstreineze moşia, *ci să fie fetei* ce va fi născută din neamul lor şi de nimenea să nu fie zăticnită după zisa Domniei Mele...".

[1] Acte du prince Vlad, 17 déc. 1531, du Musée du Gorj, XVI-e siècle, doc. 45, publié par Ştefulescu, ouvr. cit., pp. 98-100. Cité par Fotino, p. 255, note: „... Şi, dacă nu va rămînea din Stoica fii (băieţi), mai sus scrisa moşie să fie fetelor lui Stoica şi de către nimeni nezăticnită după porunca Domniei Mele...".

[2] Acte de 1549, publié par Ştefulescu, ouvr. cit., p. 122. Cité par Mototolescu, ouvr. cit., p. 89.

[3] Acte de Neagoe Basarab, cité par Tocilescu, *Despre legat*, p. XXXV, par Negulescu, *Rev. drept şi soc.*, année II, vol. II, No. 30, par Nădejde, *Noua Revistă română*, XVI, année 1900, p. 154, et par Fotino, ouv. cit., p. 238.

être plus probant. Negulescu en fait la pierre anguiaire de sa démonstration. M. Nădejde l'écarte dédaigneusement, en disant que „dot" (zestre) est ici synonime „d'héritage" (moştenire), mais il n'existe à ma connaissance en droit coutumier roumain aucun exemple de confusion entre ces deux mots „dot" et „héritage". Quant à M. Fotino, il s'en tire par une argutie: „En effet", dit-il, „si la fille, venant en concours avec les fils, était „ipso jure" exclue de la succession, et ne prenant qu'une dot quelconque, pourquoi Dragomir serait-il venu devant le prince pour y agir dans ce sens, du moment que les choses se seraient passées ainsi, sans qu'une disposition expresse fût nécessaire! C'était justement parce qu'il ne voulait pas que sa fille vînt a la succession en concours avec son frère que Dragomir décida expressément que la fille n'hériterait plus „si Dieu lui donnait un fils". Mais, en retour, pourquoi Dragomir ferait-il un testament en faveur de sa fille, si celle-ci héritait ipso jure en l'absence de tout descendant mâle? Pourquoi surtout dirait-il qu'elle remplacera un fils „ca să fie în loc de fecior"? Il est de toute évidence que Dragomir déroge à la coutume en faisant un testament en faveur de sa fille, mais qu'il désire appliquer intégralement cette coutume au cas ou il aurait un fils. S'il spécifie que, dans ce cas, la fille n'aura droit qu'à sa dot, c'est parce qu'il ne veut pas que la fille utilise ce testament pour dépouiller son frère. Aussi, pour éviter toute chance de procès dans l'avenir, a-t-il soin d'indiquer que les dispositions testamentaires en faveur de sa fille ne sont valables que si, à la mort du père, celle-ci n'a pas encore de frère.

Je sais que M. Fotino présente un dernier argument. Il s'agit d'un document de 1557 qui nous fait assister aux sombres machinations d'un mauvais frère désireux d'enlever à sa soeur la part du patrimoine qu'elle détient avec lui, selon toute probabilité, en indivision[1]. Il déclare que cette soeur n'est qu'une enfant naturelle et qu'elle n'a pas droit à la plus petite parcelle de son patrimoine. Il est bien ennuyeux qu'il ne s'agisse

„... dacă el nu va face feciori, *ea să-i fie în loc de fecior* peste toate avuturile lui, dar întru dînsele vînzare să nu fie. Iar, de va naşte jupîn Dragomir feciori, fata lui amestec să nu aibă, ci numai zestrile ce vrea să-i dea".

[1] Document cité par Tocilescu, *Despre legat*, p. XXXVI, par Nădejde, *Noua Revistă romînă*, 1900, p. 152, note, et par Fotino, ouvr. cit., p. 250 et suiv.

ici que d'une propriété indivise, ce qui ruine l'argumentation. En effet, si le frère calomniateur veut sortir de l'indivision et accaparer la masse entière des propriétés paternelles, il sera bien obligé, en vertu de la coutume valaque, de doter sa soeur. C'est précisément ce qu'il veut éviter en déclarant qu'elle n'est pas la fille légitime de son père et en se dégageant vis-à-vis d'elle de toute obligation. Si le document parle de la „part" de la soeur, ce n'est pas une raison pour prétendre que cette fille est une héritière ab intestat. Il existe, à ma connaissance, bien des documents où le mot „part" est employé même pour désigner la dot[1].

Les autres documents cités par M. Fotino à l'appui de sa thèse sont interprétés d'une manière aussi erronée; tel le testament de Pierre-le-Boiteux, qui, d'ailleurs, peut être considéré aussi bien comme un Moldave que comme un Valaque, et qui déclare qu'il ne laissera rien à sa fille, parce que celle-ci l'a trahi et n'est pas restée auprès de lui dans sa détresse. J'ai eu beau relire le texte grec et le texte italien du testament: je n'y ai pas vu que cette fille ait été, à proprement parler, déshéritée. Pierre-le-Boiteux a tenu seulement à donner les raisons pour lesquelles il ne léguait pas à sa fille la plus petite part de son avoir et à transmettre à la postérité sa juste malédiction[2].

D'autres actes, cités dans le livre même de M. Fotino, vont nous prouver que le privilège de la masculinité existait auss chez les Roumains de Transylvanie.

M. Negulescu cite un document de Făgăraş, en Transylvanie, qui nous dit que le boïar Coman, de Rîuşor, n'ayant pas de fils, ne laissant que deux filles, „praefecit in filios, juxta antiquum privilegium districtus Fagaras[3]". L'auteur attribue cette coutume

[1] Cf. document publié par Ştefulescu, ouvr. cit., p. 529: „.. partea ei din Baia ce a fost avut de zestre de la tatăl său".

Le mot „part" a sans doute le même sens dans le document de 1509 cité par Fotino, p. 247 (d'après Giurescu, *Despre boieri*, p. 55 note 1): Stanislava n'aura pas le droit de réclamer une dot parce qu'elle a vendu sa „part".

[2] Document publié dans Hurmuzaki, XI, pp. 437-438: „...διὰ τί μὲ ἐπιβουλεύθησαν καὶ δὲν ἐστάθησαν εἰς τὸν λόγον τοῖς ἢ εἰς τὴν στενοχωρίαν τὴν ἐδικήν μου".

M. Fotino cite aussi le testament du prince Constantin Basarab (1637), mais sa référence ne concorde pas.

[3] Publié par Hasdeu, *Columna lui Traian*, V, No. 6, p. 132; cité par Negulescu, ouvr. cit., pp. 30-32; commenté par Nădejde, ouvr. cit., p. 154, et par Fotino, ouvr. cit., pp. 237-240.

à une influence valaque. Au contraire MM. Fotino et Nădejde y voient une influence hongroise, car nous savons que, chez les Hongrois, les filles ne pouvaient hériter des immeubles. S'il arrive qu'elles sont seules héritières, la propriété immobilière revient au roi. Mais est-il utile de faire intervenir une influence d'aucune sorte, et ne peut-on pas supposer que les Roumains de Făgăraş, comme leurs frères de Valachie, ont toujours connu le privilège de la masculinité et gardé intact leur „antiquum privilegium" ?

Nous avons d'autres preuves de la persistance de la coutume valaque dans les pays soumis au roi de Hongrie, et en particulier de la persistance de la coutume relative aux successions. Il me suffira d'évoquer deux documents que M. Fotino connaît puisqu'il les a cités dans le chapitre de son livre consacré au régime dotal: Un acte de 1449 nous montre que les nobles roumains de Transylvanie Nicolas Albul, Jean Albul et Jean Dogan sont obligés de constituer une dot à Dorothée, femme de Georges Gaman „juxta ritum Volachie". Or l'acte nous apprend aussi que la fortune du père de Dorothée a passé à ces trois nobles transylvains „per defectum seminis".[1]. En 1509 un acte analogue nous montre que la fortune de feu Nicolas Bizere a passé à Georges Gaman et que la fille de Bizere, Christine, n'ayant hérité de rien, réclame une dot à Gaman en vertu de la coutume valaque, „jure Wolache"[2]. Si ces nobles roumains appliquent la coutume valaque en matière de dotation, il n'y a pas de raison de croire qu'ils ne l'appliquent pas en matière de succession. Si, dans ces deux cas, les filles ont été écartées de la succession, ce n'est pas au nom de la loi hongroise, mais bien parce que c'était l'usage valaque conservé fidèlement.

Les filles avaient donc le droit de réclamer une dot, mais, aussi bien en Transylvanie qu'en Valachie, elles étaient exclues de la succession à moins que, fait extrêmement rare d'ailleurs, leur père ait laissé un testament les instituant héritières à défaut de descendance masculine.

Marcel Emerit.

---

[1] Hurmuzaki, II (2), pp. 419-420, cité par Fotino, ouv. cit., pp. 298-299 note, 11, ainsi que le document suivant.

[2] Hurmuzaki, II (2), pp. 454-455.

Rachat des paysans et retrait lignager d'après un document roumain du XVI-ème siècle.

Nous trouvons dans le registre du monastère de Govora un document assez obscur que nous reproduisons ici. Ce document a déjà été publié dans les pièces annexées au livre de St. Tuţescu et P. Dănulescu sur le village de Catanele [1]. Nous rectifions seulement quelques inexactitudes de transcription. Le document n'est pas daté. Dans le registre il est placé entre un acte de l'année 7073 et un acte de 7088. Sachant que Mihnea II, signataire de l'acte, a régné pour la première fois de 1577 à 1583, nous pouvons admettre qu'il appartient à l'époque comprise entre 1577 et 1580 (7088).

„Cu mila lui Dumnezeu Io Mihnea Voevod şi Domn dat-am Domnia Mea această poruncă a Domnii Mele părintelui egumenului Daniil de la sfînta mănăstire ce se numeşte Govora, ca să ţie această carte a Domnii Mele la mîna lui pînă la Naşterea lui Hristos. Apoi, cînd nu va plăti atunci numitul Badea din Băneşti oarecare bani, 23.000, oarecărora rumîni din Strîmba, pentru jumătate de sat din Strîmba, ce l-au fost cumpărat aceşti rumîni de la Badea şi dela frate-său Barbul, iar părintele Daniil egumenul de la sfînta mănăstire Govora să fiie volnic cu această carte a Domnii Mele a întoarce el aceşti aspri 23.000 acelor rumîni de la Strîmba, pe jumătate de sat din Strîmba. Pentru că au stătut de faţă Badea cu părintele egumenul Daniil înaintea Domniei Mele, şi aşa însuşi Badea din Băneşti, şi au pus ziua înaintea Domniei Mele, să întoarcă el banii acelor rumîni pînă la Naşterea lui Hristos, iar, de nu va putea Badea întoarce banii acelor mai sus zişi rumîni pînă la Naşterea lui Hristos, atunci să fie volnic părintele egumenul Daniil a întoarce el banii acelora mai sus numiţi rumîni, şi să stăpînească jumătate de sat din Strîmba, partea Badei şi a fraţini-său Barbul, şi nimenea să nu îndrăznească a-l bîntui înaintea aceştii cărţi a Domnii Mele. Şi într'alt chip să nu fie după cuvîntul Domnii

[1] Arch. de l'État, registre de Govora, no. 2, fol. 204 V-o., pp. 416-417. — Publié dans les pièces annexées au livre de St. Tuţescu et P. Dănulescu, *Monografia istorică, economică, culturală, socială a satului* Catanele *din Dolj* (Craiova 1908).

Mele. Şi Ispravnic Mitrea Vel Vornic. Şi am scris eu Bunea în luna lui Octomvrie 14.

Io Mihnea Voevod."

Le document nous apprend que les „rumîni" (paysans à liberté limitée) du village de Strîmba ont acheté au boïar Badea et à son frère Barbu la moitié du village. Or cet acte est donné, non pas aux paysans, mais au monastère de Govora, pour que celui-ci, si Badea ne rend pas les 23.000 bani à ses *rumîni*, prenne à sa charge cette restitution. L'acte parait étrange. Voici comment, à notre avis, il peut s'interpréter :

Badea, ayant besoin d'argent, a emprunté 23.000 bani à ses paysans. Ceux-ci, désireux d'acheter la libre possession de leurs terre, ont accepté de prêter cette somme, à condition que Badea leur laisse la moitié du village en gage. A défaut de remboursement à la Noël des 23.000 bani, les paysans seront libres. Le mot gage *(zălog)* n'est pas prononcé, mais il est clair qu'il s'agit ici d'un véritable prêt hypothécaire.

Cependant le monastère voisin de Strîmba élève une protestation : Le prêt hypothécaire a été fait sans qu'il en ait eu connaissance, or, en vertu du droit de protimésis, avant de vendre une terre, il est nécessaire que le vendeur demande à ses parents et à ses voisins s'ils désirent l'acheter. Ce n'est qu'au cas où les parents ou voisins renoncent à faire usage de ce droit de préemption (analogue à ce qu'on appelle en droit français le retrait lignager) que le propriétaire peut effectuer la vente à toute autre personne de son choix. Si donc Badea rembourse les 23.000 bani, prix de la moitié du village, la terre lui restera : il n'y aura pas eu vente. S'il ne rembourse rien, il y aura eu vente, mais l'hégoumène du monastère voisin entend faire usage de son droit de préemption. Il remboursera aux paysans les 23.000 bani et la terre deviendra propriété du monastère.

Un document postérieur confirme cette interprétation :

Le 9 octobre 1583[1] un acte du prince Pierre nous dit qu'une moitié du vill ge a été donnée au monastère par Tatul logothète et Ţalapie logothète et que l'autre moitié a été vendue 23.000 aspres par Barbul et Negrea, fils de Ţalapie, aux «rumîni» établis sur la propriété. Tout porte à croire que ce «Negrea» est le même

[1] *Ibid.*, II, fol. 206. Cf. aussi Tuţescu et Dănulescu, p. 170.

que Badea cité plus haut. Or la vente a été faite sans que le monastère en ait eu connaissance, „fără ştirea mînăstirii".

Quand l'hégoumène a eu vent de l'affaire, il a fait appeler en justice les fils de Ţalapie, et il fut entendu que le monastère, à défaut des susdits, rembourserait les 23.000 bani. Mais les paysans ne s'en tiennent pas là; ils s'aperçoivent qu'ils ont eu tort d'accepter du monastère les 23000 bani et ils demandent à les rembourser pour conquérir leur liberté. La querelle s'envenime. Les paysans continuent d'„ennuyer" les moines. Ils croient qu'ils ont le droit de se libérer en se rachetant et que leur droit de rachat doit primer le droit de préemption des voisins [1]. Peut-être vont-ils jusqu'à refuser de payer au monastère les redevances qu'ils avaient coutume de verser au boïar. L'affaire est portée devant la justice princière, et le monastère gagne son procès. On force les paysans à garder leur argent et à rester *rumîni* (tenanciers).

Ces documents, on le voit, ont un double intérêt. D'abord ils nous dévoilent l'existence d'un véritable prêt hypotécaire au milieu du XVI-ème siècle. En outre ils soulèvent un problème important de vieux droit roumain. Le droit des voisins (protimésis) doit-il s'exercer même quand il s'agit de la vente d'une terre aux tenanciers désireux de se libérer par rachat des charges attenantes à leur situation de paysans non libres (rumîni)? Le droit de protimésis doit-il primer le droit de rachat des paysans? Oui, répond catégoriquement la justice princière.

On peut tirer de la résolution de ce petit problème de vieux droit roumain une conclusion d'une portée plus ample. L'aventure advenue aux habitants de ce village de Strîmba montre assez clairement que, au XVI-ème siècle, les paysans à liberté limitée n'avaient pas le droit de se racheter sans l'assentiment de leur seigneur. Même au cas où celui-ci acceptait le rachat, la libération des paysans était conditionnée par le consentement des parents ou des voisins du seigneur, qui seuls pouvaient in-

[1] „...Nu s'au putut odihni călugării de către aceşti mai sus scrişi rumîni, ci au venit de faţă înaintea Domniei Mele, şi vrea rumîni ca să întoarcă aceşti mai sus zişi bani 23.000, să să judecească..." — *să să judecească* signifie „pour devenir juzi", c'est-à-dire paysans libres.

voquer le droit de retrait lignager, dénié aux paysans tenanciers avant leur libération [1].

Marcel Emerit.

COMPTE-RENDUS

Ce n'est pas un livre banal que celui où Mgr. Roman Ciorogaru, évêque orthodoxe d'Oradea-Mare, la Nagy-Várad des Magyars, note, sous le titre de *Zile trăite*, «Jours vécus», ses souvenirs et enregistre les gestes de son Église. L'auteur, ancien camarade, à Bonn, de Guillaume II, dont il donne une esquisse très vivante (pp. 31-33), a été pendant longtemps rédacteur en chef du journal des nationalistes roumains, la *Tribuna* d'Arad, et un des représentants des nouvelles tendances dans la politique des Roumains de Hongrie; écrivain distingué, il est au courant de toutes les questions concernant les siens, et son opinion est souvent originale.

Sans parler de tout ce qui se rapporte aux préparatifs de la grande guerre, à l'attitude et au sacrifice des Roumains soumis à François-Joseph, il faut relever les nombreux actes et faits concernant l'Église roumaine. Aux pages 23-25 l'échange de lettres, en 1916, entre Étienne Tisza, chef du gouvernement hongrois, qui, faisant l'éloge de la loyauté roumaine, offre aux «camarades» et «bons frères» roumains une paix basée aussi sur une plus grande liberté de l'école confessionnelle, et entre celui qu'il intitule «le Nestor du haut clergé roumain», «le prophète de l'amour, de la paix et de la concorde», le Métropolite des orthodoxes, Jean Meţianu, qui se borne à promettre son concours à «la noble oeuvre». En même temps les agents des

---

[1] Plusieurs documents nous montrent que, pour libérer des *rumîni*, on a dû obtenir au préalable le consentement de tous les propriétaires d'alentour: Ex. doc. d'Alexandru Iliaş, 17 août 1628, publie par Ştefulescu, *Strîmba*, pp. 59-61: Les habitants du village de Gureni se sont tous vendus comme „vecini" (synonime de *rumîni*), au temps du prince Şerban, à Stoica le Vistiairē. Mais celui-ci se voit condamné par le prince à la confiscation de ses biens. Le village de Gurenii en profite pour se racheter moyennant 200 ducats comptant, et tous ses habitants sont faits „cneji", c'est-à-dire paysans libres. Mais l'acte porte que le rachat s'est fait avec le consentement des voisins, «сьс ȣзнанїѧ вьсѣх мегїашом ѡт ѡколном местом».

Cf. pp. 61-66 du même ouvrage, une affaire analogue pour le village de Bîlza.

„sectes“ cherchent à affaiblir les liens entre les Roumains et ce clergé dont jusque là ils avaient si souvent reçu le mot d'ordre (pp. 45-46). L'évêque consacre tout un chapitre (p. 48 et suiv.) à l'histoire des rapports de son Église, dont il est naturellement le fougueux défenseur, et de l'Église uniate de sa nation (p. 48 et suiv.). Il relève qu'en 1911 lui-même a été chargé par son chef épiscopal à Arad de proposer, pour la défense de l'école confessionnelle, poursuivie par le gouvernement hongrois, une espèce de convention paraissant tournée seulement contre le courant socialiste et irréligieux, qui assurait, dans un village où il ne peut pas y avoir des écoles pour les deux confessions, l'appui de la minorité religieuse à l'établissement dirigé par la majorité roumaine. La réponse de l'évêché uniate d'Oradea-Mare fut négative; on demandait aux orthodoxes de se réunir à l'obédience envers Rome. Il est question aussi du refus, ordonné par le Saint Siège, d'admettre la participation du clergé uniate à la cérémonie, célébrée par des orthodoxes, du couronnement royal à Alba-Iulia (pp. 55-56). Le chapitre suivant s'occupe de la succession du Métropolite Meţianu, mort pendant la guerre (3 février 1916) : ses funérailles permirent une impressionnante manifestation des Roumains. Longuement se développent les phases du congrès national ecclésiastique qui devait faire Métropolite, à la suite d'intrigues qui restent peu intelligibles même après cette étude détaillée de leurs détours, l'ami de Tisza, Basile Mangra, considéré par les Roumains, qu'il avait dirigés jadis dans une autre voie, comme traître : il eut 71 voix sur 114 votants. Avant de suivre cette courte et malheureuse carrière d'un homme à juste titre détesté, qui prétendait ne vouloir que chasser la politique de l'Église, Mgr Ciorogaru présente la déclaration de fidélité à la Hongrie que fut contraint de lire à la Chambre des Magnats, le 1-er février 1917, l'évêque uniate Radu (p. 84 et suiv.), au nom de tous ses collègues des deux confessions, des chanoines, du haut clergé et des membres de l'enseignement confessionnel : cependant certaines signatures manquèrent. Bientôt après, l'élection de l'auteur comme vicaire à Oradea-Mare allait être empêchée par l'intervention de Tisza, qui, feignant de défendre les droits de l'évêque d'Arad, poursuivait le but de donner un premier assaut à l'autonomie religieuse des Roumains (p. 88 et

suiv.); il réussit à se faire élire, mais le premier hongrois répondit à cette provocation menaçant l'élu de le faire interner. Sous un nouveau Ministère, la lutte fut transportée sur un autre terrain: la confiscation des écoles confessionelles se trouvaut dans la zone voisine de la Roumanie devenue ennemie et aux endroits où l'instituteur aurait trahi l'État (p. 97 et suiv.), des instituteurs laïcs étant nommés partout à côté des autres, auxquels on retirait tout subvention officielle. En novembre de cette année 1917 un commissaire ministériel paraît dans le consistoire métropolitain pour annoncer que d'autres mesures, d'un caractère radical et général, suivront. Le consistoire demanda au moins que des modalités plus douces soient introduites dans le projet du nouveau régime; l'opinion publique considéra cette attitude comme un manque au devoir national: on demanda et obtint le renvoi de la décision aux synodes éparchiaux et au grand congrès. Aussitôt le ministre Apponyi délègue des représentants dans lesdits synodes (p. 105). A Arad l'intrusion fut formellement et énergiquement rejetée, avec la menace d'un „résistance passive" (p. 108 et suiv.). A Sibiu le commissaire essaya vainement de retirer la parole à un député et d'intimider l'assemblée par la présence des gendarmes aux portes de la salle (pp. 112-116); cf. aussi le mémoire publié aux pages 117 et suiv. La mesure abusive ne sera retirée que plus tard, et trop tard, en novembre de l'année de la débâcle austro-hongroise. Dans la suite, le testament du Métropolite „octroyé", Mangra et les circonstances de sa mort avant la fin de la guerre (p. 146 et suiv.), l'intervention de l'Église d'Oradea-Mare contre l'anarchie bolchéviste, 5 novembre 1918 (pp. 160-161, 180-183), l'attitude de celle d'Arad envers les droits nationaux, qu'elle inscrivit dans ses prières (pp. 170-171), la persécution des prêtres, qui doivent changer de vêtements et se cacher (p. 205 et suiv.). A l'assemblée décisive d'Alba-Iulia, qui rompit les liens avec la Hongrie le service divin fut célébré séparément dans les deux églises (p. 175). Plus d'un des articles rassemblés dans l'appendice traite de questions qui regardent la vie religieuse des Roumains.

*

Dans une courte étude intitulée «L'Église transylvaine pendant les années 1916-1918», M. Romulus Cândea, professeur à l'Uni-

versité de Cernăuţi, reprend cette même histoire de l'Église orthodoxe des Roumains de Transylvanie pendant la guerre. Il reproduit en grande partie un mémoire demandé en 1918 par le Conseil dirigeant, chargé de l'administration de la Transylvanie. L'élection du Métropolite „agréé" par Tisza, Mangra, est expliquée par la qualité des représentants laïcs dans l'assemblée, „petits satrapes, imposés par l'administration à nos villages, préteurs et notaires communaux, puis fonctionnaires des finances, gardes forestiers, marchands de porcs et autres", tous „élus" d'après „le désir exprès", formulé dans ces termes, du gouvernement, les paysans étant menacés d'être envoyés sur le front de Galicie; les autres n'osèrent pas réagir, par dégoût. L'empereur-roi aurait dû être forcé par son premier ministre pour accorder la confirmation (p. 13). La déclaration de guerre roumaine amène la persécution brutale de tout le clergé appartenant à cette nation: injures, emprisonnements, internements (p. 15 et suiv.; parmi les seuls orthodoxes de l'archidiocèse 97 prêtres internés, 45 jetés en prison, p. 17; 106 prêtres en exil, p. 18). On leur vendait jusqu'à l'eau potable, et l'entretien des internés devait être pris sur une pension d'*une* couronne par jour (l'auteur cite aussi le travail de S. Stanca, *Contribuţia preoţimii romîne din Ardeal la războiul pentru întregirea neamului,* Cluj, 1925). Le consistoire de l'Église de Transylvanie fut conduit à Oradea-Mare dans un wagon dont on avait fait descendre des chevaux (p. 23). Des commissaires-espions seront installés dans les écoles secondaires (pp. 33-34). Les comités de paroisse furent envahis par les organes administratifs (p. 35). 80 % des paysans s'offrirent cependant à entretenir de leurs pauvres deniers l'école confessionnelle (p. 36). Tisza lui-même fut révolté de l'attitude des commissaires envoyés aux assemblées légales de l'Église roumaine (p. 37). Dans le pays des Szekler, les Roumains, jusqu'aux femmes des prêtres, durent quitter la foi de leurs ancêtres (p. 42 et suiv.). Autrement „ils seraient colonisés en Serbie".

N. Iorga.

* * *

Riccardo Filangieri di Candida, *Codice diplomatico amalfitano,* Naples 1917.

Dans cinq cents pages grand in 4°, précédées d'une intro-

duction soignée, le comte Filangieri donne un recueil des plus importants pour l'histoire d'Amalfi jusqu'au commencement du XIII-e siècle.

Une partie de ces actes renseignent seulement sur les éléments occidentaux de cette vie de cité italienne du Midi; il y en a d'autres qui éclairent aussi les côtés byzantins de la cité dont les rapports avec l'Orient furent si étroits.

Les termes grecs ne manquent pas: *apothega, cartattum et cartaticum, catodius* ou *catodeus, charta merisis, choropalatus* (couropolate), *exadelfus, organeum, protonobilissimus* et *protonotarius, protospatarius, protovestiarius, patricissa, scibrum, sebastus, spatarius*. Aussi la coutume graphique de mettre un *h* initial et de remplacer le *c* par un *k*, le *b* par un *v* (*amvi* pour *ambi, Savastianus* pour *Sebestianus;* mais *bibere,* aussi *flubius). Zio, zia* est écrit *thius, tia.* On a des génitifs grecs: «Pardu de Mauru». *Ana, kata inda,* prépositions grecques, sont de mise; on dit Anocapri, p. 731. En général, la langue des actes les plus anciens est une bizarre caricature du latin; du reste, c'est aussi le cas pour les Lombards de Salerne aux lourds noms germaniques (p. 52 et suiv.). L'écriture même est calquée d'après celle de la chancellerie byzantine.

Le premier document de 907, est donné „temporibus domini Mansonis, imperiali spatario-candidati, et domini Mastali, anni gloriosi et eximii prefectus a Deo servata civitatis Amalfi" (on reconnaît le θεοφρούρητος; l'association du fils par le père est courante à Amalfi). A son tour Mastelus, „imperialis patricius", fonctionne à côté de son fils Léon, qui est protospataire. Plus tard (964) Serge et son fils Manso n'ont pas de titres. En 1035 Marie, qui gouverne avec son fils Manso, est une *patricissa* (p. 64, no. XLII et suiv.). En 1048 Manso, qui s'intitule seulement „dux Amalfitanorum", a à ses côtés un Gaïmar, lui aussi duc, avec mention du lien de filiation (pp. 96-97). En 1146 on comptera par les années du gouvernement de Roger roi (p. 260). Mais dans les cités, comme à Rabello, il nommerà des *stratigoti* à la byzantine (p. 267), à côté des juges et des capitaines (pp. 267-269). A côté du tari arabe on emploie la „libra byzantina" (p. 9; des *constantini* à Salerne, p. 54). Les formules finales, avec l'anathème et la mention de Judas, „le traître du Seigneur Jésus-Christ", sont empruntées aux formulaires

de Byzance (aussi à Salerne ; p. 85). Dans. un document de 1044 intervient aussi le souvenir terrible de Dathan et d'Abiron et les paroles mêmes de malédiction du Christ y entrent, comme dans les chartes byzantines et roumaines (p. 91). Il faut que les Normands apparaissent — tel, en 1087, cet «Augerius» (pas Angerius) «Normannus» (p. 133) — pour que quelque chose change à ces très anciennes normes byzantines, qu'on observe aussi dans les noms: Eufimia, Theodonanda, Marenda, Anthimus, Adelferius, Sergius, Drosu, Niceta, Anthioci, Ciricus, Vizantius, Théophylacte, remplacés ensuite par d'autres au cachet nouveau, comme Roger (duc d'Amalfi en 1090; p. 137) et Guiscard (fils du précédent; p. 163, no. c), Guillaume (p. 192, no. CXV). On trouve une église de Sainte Trophimène (p. 149).

A côté, des noms populaires les plus drôles: Rapicane, Braccacorata, Spizzatortile, Mazzamorto, Scannapeccu, Cacciarenu, Caccabellu, Subcoda, Boccovitello, Zappafossa, Viarecta, Cacapice, des localités comme Campulongu, pareil à ceux des Roumains (p. 155).

N. I.

* * *

I. Andrieşescu, *Les fouilles de Sultana* (extrait de la revue «Dacia»), Bucarest 1927.

M. Andrieşescu, l'organisateur des fouilles de préhistoire en Roumanie, expose d'abord l'état actuel des recherches. Il présente ensuite le résultat des travaux entrepris dans la plaine valaque. Il y a découvert à la profondeur d'une trentaine de centimètres, non seulement des ustensiles de la façon bien connue, mais aussi une céramique singulièrement ornée, d'un très beau caractère, et des idoles dont la forme stylisée ressemble à celle des croix de bois dans les cimetières de village de notre époque. Il croit que certaines urnes ont dû être employées à des usages funéraires.

* * *

Pietro de Francisci, *Storia del diritto romano*, I, Rome, 1926.

Dans cet ouvrage d'une solide organisation et d'une information abondante et sûre, le sujet est conçu de la façon la plus large, allant jusqu'à la mort de Justinien. Aussi les études byzantines y auront-elles beaucoup à cueillir. La première partie

s'arrête cependant avant l'époque de l'„orientalisation". On trouvera même tout un chapitre d'ethnographie des premières races italiennes d'une admirable richesse (p. 67 et suiv.; voy., par exemple, la synthèse serrée concernant les Étrusques, pp. 77-78)

* * *

Giorgio Maria Sangiorgi, *L'Ungheria dalla repubblica di Karoly alla reggenza di Horthy*, Bologne (1927).

L'auteur, un journaliste italien, entreprend une oeuvre de défense de la politique magyare et fait preuve d'un enthousiasme impressionnant. Pour lui la guerre n'a pas été voulue par les Hongrois, qui n'y pouvaient rien gagner (que la diminution de nombre et d'importance des nationalités, dirons-nous). Tisza aurait été un champion de la paix jusqu'au moment des suprêmes décisions: il faut bien dire qu'il n'en avait pas l'air. Il est bien vrai que le premier hongrois n'aurait pas poursuivi un accroissement des «nationalités» par la conquête, mais il ne désirait rien de plus que leur diminution par l'usure des batailles. La politique de Károlyi est suivie attentivement pour montrer comment elle a pu dévier du côté du communisme empêché une fois par les armes d'atteindre ses fins contre le socialisme d'Etat. Il est bien difficile de mettre de la logique dans ces contradictions qui sont la preuve non seulement de l'inexpérience, mais d'un esprit anormal et malsain. Ayant eu le consentement de l'Entente pour faire de nouvelles élections, il abdiquait entre les mains des rouges aussitôt que la même diplomatie lui eût signifié que, au profit des Roumains, les frontières de S. Étienne seront changées (p. 7). La commission interalliée avait déclaré cependant ensuite qu'il s'agissait seulement d'une délimitation militaire sans préjuger sur la question politique (p. 8),

Devenu maître du pouvoir, le citoyen Béla Khún déclarait qu'il considère les territoires occupés comme faisant partie de la Hongrie, mais ne considérait pas leur conservation comme un point fondamental, étant donné que pour la «fraternité universelle» les frontières importent peu (p. 10).

Il est cependant absolument faux que jamais une offensive roumaine eût été enclouée par ce que l'auteur appelle une „bouffée de l'ancien héroïsme", et que entre Tchèques et Roumains

il y eût eu des rivalités (pp. 12-13). Où l'auteur a-t-il pu trouver ces informations erronées ? Ce fut l'Entente qui arrêta un moment l'action roumaine et, si elle fut reprise, ce fut pour répondre à cette folle offensive d'une forte armée hongroise qui, par dessus Oradea-Mare (Nagy-Várad), était arrivée aux montagnes de la Transylvanie occidentale. Le 21 juin une autre révolution fut tentée à Budapest (p. 15) et sa répression ne fit qu' accroître l'anarchie. Une place importante est accordée aux efforts du colonel italien Romanelli pour empêcher les vengeances sanglantes. La réponse de Khún, qu'on voulait rendre responsable, fut d'une étrange brutalité (pp. 17-19) et d'une stupidité correspondante, dans les termes.

Pour sauver l'honneur des Hongrois, M. Sangiorgi parle du manque de la volonté de combattre chez les Rouges qui seule expliquerait la victoire roumaine, honnêtement acquise (voy. p. 21). L'idée qu'on aurait pu faire entrer à Budapest à côté des Roumains les deux bataillons du gouvernement „blanc" de Szegedin (Horty et Jules Károlyi) peut paraître curieuse (p. 24). De même l'idée que sans la faveur accordée aux Roumains par la France seule M. Horthy aurait pu faire le miracle de détruire le bolchévisme (pp. 24-25).

Suit l'histoire de l'intermezzo socialiste de Peidl, soutenu par Romanelli, p. 25 et suiv. Il était naturel que les Roumains, qui avaient des dédommagements légitimes à demander, s'en préoccupassent très peu ; M. Sangiorgi a tort de les critiquer (p. 27 et suiv.). Même observation pour le régime Friedrich, imposé par l'archiduc Joseph, redevenu, Louis-Philippe de cette révolution rouge, «vicaire du roi» à Budapest. Au „bien que Bourbon" il donnait le parallèle de sa déclaration qu'„il n'est pas de sa faute un Habsbourg" (p. 29). Ne pouvant pas s'imposer à l'Entente, le „maréchal" déclarait, le 25 août, quitter „ses fonctions de gouverneur", mais il laissait à sa place son suppôt, Friedrich (p. 30), chef du parti „chrétien". Une coalition dont il faisait partie le remplaça pour farie les élections (p. 31).

Avec le nouveau Parlement,. les „chrétiens-sociaux", nationalistes, appuyés sur le paysan, prirent le pouvoir qu'ils devaient transmettre plus tard, sous le même régime Horthy, à une assemblée de même caractère (p. 33). Dès le mois de novembre, Horthy avait amené dans la capitale les gens de Sze-

gedin : il devint le maître et n'en abusa pas. Le 1-er mars on en fit un régent (p. 38). Après la tentative manquée du roi Charles de reprendre son trône, Bethlen fut chargé par le régent de prendre la conduite des affaires que Teleky n'avait pas pu retenir. Il s'opposa à la seconde escapade du royal Habsbourg. L'auteur fait le panégyrique le plus chaleureux du ministre (pp. 454-6). Il trouve des excuses pour la fraction d'extrême droite: „Magyars qui se réveillent" et „défenseurs de la race", évitant de mentionner les crimes affreux par lesquels, au moins quelque temps, fils ont cru devoir travailler (p. 46 et suiv.). Le chapitre finit par l'exposition de la réforme de la Chambre des Seigneurs (membres de droit, membres de mérite, membres élus) et par des considérations sur le résultat des élections faites à la fin de l'année 1926.

Le second chapitre traite des rapports entre l'Italie et la Hongrie. Il laisse de côté les anciennes influences de l'art italien et s'occupe de la légion révolutionnaire magyare, employée par la monarchie savoyarde pour combattre les brigands et qui fut dissoute dès 1867: il me semble bien que c'est le sens de ce que l'auteur nous raconte. Tout cela fait partie de l'internationalisme libéral et conspirateur sans contact réel entre les deux nations; en face de Kossuth, Klapka et Türr il y avait les participants magyars à la tyrannie exercée par le régime de François I-er, de Ferdinand et de François-Joseph sur une des parties les plus nobles de la race italienne. M. Sangiorgi reconnaît loyalement que dans le dualisme et dans la Triplice les politiciens de Budapest furent les ennemis constants de toute aspiration italienne (p. 62 et suiv.). Un fait intéressant: M. Sonnino fit demander en 1915 à Tisza de se rallier aux Croates et aux Roumains; il se butta au plus décidé des refus (p. 66). Mais est-il possible de croire qu'en favorisant la Hongrie contre les nations délivrées, les Italiens, dont l'histoire moderne n'est qu'un long et douloureux procès de délivrance, eussent réussi à arracher aux Serbes les terres de vieille et glorieuse civilisation italienne qu'ils se sont gagnées (pp. 67 et suiv.)? Pourquoi la défense italienne contre les prétentions éventuelles des panslavistes s'appuierait-elle sur les Hongrois, qui demandent une politique anti-roumaine, au lieu de s'appuyer, le cas échéant, sur les Roumains, qui ne veulent dépouiller per-

sonne, tout en maintenant leur droit le plus élémentaire? Jamais en Roumanie personne n'a pensé à arracher un pouce de terre à la Hongrie nationale; l'assertion de l'auteur à cet égard ne pourrait être appuyée même sur un article perdu dans un journal obscur (p. 73). De même pour toutes les autres suspiciens énoncées dans la suite (voy. surtout p. 81, où, parlant des mesures, purement défensives, de la Roumanie, M. Sangiorgi en dénonce l'impérialisme). Pour caractériser l'attitude roumaine envers la Hongrie, l'auteur en est réduit à la dêclarer „réflexive *(sic)* et souffrant d'incertitudes perpétuelles" (p. 81). Il serait bien gêné si on voulait lui demander d'expliquer cet oracle...

Dans cette polémique, qui convainc difficilement, l'affaire de la fausse monnaie sera présentée comme une intrigue française (p. 82).

Ou lira avec intérêt la question du port sur l'Adriatique (offre serbe de Spalato). La presse roumaine n'a jamais écrit une ligne sur cette question.

Le troisième chapitre débute par la sentence, inappellable, que la paix de Trianon est «injuste et transitoire». On s'imagine dans quel sens sera donc traité l'irrédentisme. Les Roumains de Hongrie se seraient agités seulement au XIX-e siècle, sous l'influence de l'„agitation" des Saxons de Transylvanie. Or, par toute une série de révolutions, du XV-e à la fin du XVIII-e siècle, ils n'ont fait que demander leur liberté dont l'Église uniate même, vers 1740, puis les deux Églises furent aussi les champions. Je renvoie à mon «Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie». L'auteur lui-même doit reconnaître qu' en 1848 les nôtres voulaient l'„État indépendant roumain" (p. 100). Mais, deux lignes plus bas, il n'est question que d'une partie des Roumains. Quelques pages ensuite, on se donnera la peine d'établir que le mélange de races, la contamination d'une prétendue unité magyare, est dû uniquement à des infiltrations plus ou moins récentes. La plaidoirie de la „couronne d'épines de frontières dont chacune porte une goutte de sang magyar", paraît avoir été écrite ailleurs qu'en Italie. Dans le martyre des soldats roumains envoyés en Russie pour défendre une cause étrangère, ce Latin trouve un argument pour conserver leur esclavage, et il croit que à Cluj, restée pour lui un Kolozsvár, il y a eu en 1918 une manifestation

roumaine pour maintenir cet esclavage (pp. 119-121). Il est faux que la déclaration d'union des Saxons eût été arrachée par les armes. Les villes peuvent avoir une forte population magyare, mais toute la campagne est roumaine. L'expropriation, acte de justice et de préservation sociale, a atteint les Roumains aussi. Pas un Hongrois n'a été forcé de partir; ce sont les gens de Budapest qui, par des illusions insensées, ont provoqué l'exode. Les écoles magyares existent et l'État les paye (cf. p. 121). Les agents de la Cunard, durement critiqués à la Chambre, n'ont pas exporté des Magyars en tant que Magyars; des milliers de Bessarabiens roumains allèrent pourrir au Brésil. Si les colons installés pour dénationaliser les Roumains dans le Banat n'ont pas été favorisés plus que les paysans de séjour normal, les Hongrois ont porté le procès à Genève, et ils l'ont perdu. Accuser les Roumains parce qu'ils n'ont pas en Transylvanie autant de bibliothèques populaires que les Hongrois c'est oublier que c'est l'argent roumain qui a payé les bibliothèques créées par l'État pour les autres. Pas une bibliothèque magyare n'a été fermée. Et les Italiens savent bien par leur propre expérience au Tyrol qu'on a le droit de vérifier s'il n'y a pas de dénationalisés de date récente que l'école des dénationalisateurs désire retenir (voy. p. 124). Où l'auteur a-t-il trouvé les 2.000 recrues magyares qui eussent refusé ce serment que sous le joug jamais un Roumain n'a cru qu'il a le droit de refuser (p. 125)? Qu'il indique sa source, et nous vérifierons. Il paraît même que l'intolérance nationale des Roumains eût dépassé celle des Serbes, dont cependant certains Magyars avant le discours de M. Horthy sur l'allié de Mohács se plaignaient beaucoup (voy. page 127). Les Tchéco-Slovaques ont commis le crime de se chercher une frontière commune avec les Roumains pour empêcher — quelle horreur! — „le contact hungaro-polonais" (p. 128)... L'auteur est, du reste, très versé en fait de géographie : il sait que le Maramoros est une ville et que la Sighet (Sziget) roumaine a été prise aux Magyars par l'avidité de M. Benes *(ibid.)*. Il est sensible à la douleur des Ruthènes du „Maramures", qui lui parait différent du Marmoros, car ils voulaient rester hongrois—ils doivent l'avoir dit à l'oreille de M. Sangiorgi —, alors qu'on en a fait des sujets tchéco-slovaques et roumains (pp. 128-129).

Les derniers chapitres, bien écrits, s'occupent de la situation de

la royauté, de l'état de l'armée, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des finances : on y trouvera des statistiques tenues au courant, qui seront utiles au lecteur étranger, si elles sont d'une parfaite sincérité, comme il nous plaît de le croire. En eût-il été de même des autres chapitres de ce livre d'amour, oui, mais pas aussi de justice!

* * *

J. Ebersolt, *La miniature byzantine*, Paris, Vanoest 1926.

M. Ebersolt, l'illustrateur des monuments de Byzance, donne cette fois le résultat de recherches longuement poursuivies sur la miniature des manuscrits byzantins.

L'ouvrage commence par des considérations générales sur l'ornementation linéaire, florale et figurée. Il la constate impersonnelle et typique, capable des transmissions les plus lointaines et les plus variées. Il en signale le côté qui tient à l'enseignement, interprétant et complétant le texte. Ci et là quelque trait original, et nous ajouterions même : de race, car ce ne sont pas les Grecs seuls (cf. p. XI) — et il y en a de toutes façons — qui ont travaillé.

Une première époque comprend les siècles V-e au VII-e, c'est-à-dire les deux cents ans où Byzance elle-même se forme. Est signalée la nécessité de fournir, dès la fondation de Constantinople, des livres du culte aux nouvelles églises (appel de Constantin-le-Grand à Eusèbe), sans compter les bibliothèques publiques (peut-on admettre les 120.000 manuscrits détruits dans un seul incendie ?). L'Iliade de l'Ambrosienne est cependant très peu «byzantine» : c'est la même naïveté voulue et froide que dans les fresques antiques de Pompéi. Au contraire, la Genèse de Vienne montre, avec l'accoutumance au paysage et au monde animal de l'Orient, une vivacité, un naturalisme, une familiarité qui n'ont plus rien à faire avec l'art, réduit à de simples conventions, de l'antiquité gréco-romaine. Un peu moins pour le „fragment de Sinope", encore moins pour les Évangiles de Rossano. L'ornementation des ouvrages de science ne fait que répéter les sujets accoutumés, dans le même style. Le célèbre manuscrit de la „topographie chrétienne" de Cosme Indikopleustès n'en diffère que par l'aspect de la théorie des saints, par le costume de l'«empereur» Salomon, copié sur

celui de Justinien. Seuls les paons affrontés viennent du vieil Orient persan. Pour apprécier la nouveauté des couleurs, plus brillantes, il aurait fallu quelques planches en couleur.

Mais au VIII-e siècle, époque où les manuscrits brûlent ou sont détruits, on est tout à fait à Byzance dans l'illustration du Psautier Khloudov. Dans la violence des caricatures il y a quelque chose des conflits pour la cause des icônes. Des façons „aniconiques", sans figures, de l'ornementation paraissent. A côté de frontispices d'un caractère tout nouveau, on a de grandes figures tragiques et des scènes très mouvementées dans l'illustration des „Homélies" de Grégoire de Nazianze. Des initiales pures et ornementées s'ajoutent.

A la troiséme époque, qui va jusqu'au XII-e siècle, il y a, par dessus ces oppositions et ces tentatives, une renaissance classique facilement observable. Nymphes, abstractions personnifiées, personnages d'églogue pénètrent dans l'art de la miniature, avec leur correction froide et sèche. Il y aurait cependant une solennité que les anciens n'ont pas connue. On tend aussi à définir le milieu. Les portraits des empereurs et des impératrices ont une valeur d'authenticité. Les légendes d'animaux du «Physiologue» ou vrentla possibilité d'une autre représentation artistique, à laquelle peut se mêler l'humour. L'ornement floral, bientôt schématique, s'y ajoute. M. Ebersolt loue la beauté extraordinaire du coloris.

La dernière période commence par le rétablissement de l'orthodoxie à Constantinople. Le portrait réaliste domine, et ce même naturalisme caractérise les scènes d'inspiration souvent rustique, car ces gens, rentrés dans leur majesté, viennent de la campagne. On aime les sujets d'histoire. Il ne faut pas attribuer à cette époque des œuvres dont l'apparence classique est due au modèle qui a été imité, plus que cela: transcrit.

N. I.

* * *

Friedrich Teutsch, *Geschichte der siebenbürger Sachsen*, IV (1868-1919), Sibiiu 1926.

Travail de tout premier ordre, destiné à rester le point de départ de toute recherche de détails.

Il commence par la lutte contre les tentatives de magyarisation après l'établissement, en 1867, du dualisme austro-hon-

grois. L'ancien territoire saxon dut être entamé, le droit d'élection pour leurs représentants étendu aux autres nations; la juridiction spéciale disparut. La lutte entre les Vieux et les Jeunes Saxons continuait. Les masses n'avaient pas de conscience politique. Elles ovationnèrent cependant en 1870-1 les victoires allemandes.

On arriva à réunir les deux partis autour d'un même programme dans l'assemblée d'électeurs de Mediaş en 1872. La loi communale hongroise devait être appliquée aux Saxons dès l'année suivante, et de nouveau les deux partis s'affrontent. En 1874 l'„université" saxonne n'était plus admise à représenter ses ressortissants. Bientôt les tendances de magyarisation furent servies par un régime inexorable: celui de Coloman Tisza et de Tréfort. La „Machtfrage" remplace la „question de droit": François-Joseph n'exauça pas les voeux de ses sujets transylvains de langue allemande. On se groupa autour de l'église et de l'école. L'auteur s'arrête longuement sur la figure d so père, évêque lui aussi de cette Église nationale. C'est à cette époque que le chef religieux abandonne le village de sa résidence pour s'établir à Sibiu-Hermannstadt. L'auteur en énumère les collaborateurs. Il y eut aussi une réorganisation de la presse (K. Wolff). On se mit, l'évêque en tête, à étudier l'histoire de cette petite nation. Dans le domaine économique aussi, il y eut une concentration des forces: dès 1872 on avait aboli les privilèges compris dans les corporations historiques. Les frontières du côté de la Roumanie commençaient à se former.

Une visite impériale fut amenée en 1876 pour consoler ces Allemands par la vue du souverain appartenant à leur race. Dès cette année cependant il fallut combattre pour les deux forteresses de l'esprit national menacé. L'administration se tournait contre les défenseurs de l'ancien état de choses. L'„Université", réduite à accepter un nouveau statut, se montra vainement récalcitrante. L'„union scolaire" fut attaquée; des manifestations puissantes furent organisées pour la défendre. Le projet de Tréfort sur l'enseignement du magyar date de 1879 (devoir des professeurs de connaître la langue de l'État, nombre d'heures fixé par le ministre). Le projet de loi pour l'enseignement secondaire suivit en 1881; il fut adopté deux ans plus tard. L'effet de ces lois ne correspondra pas à l'attente de leurs

auteurs (pp. 101-102). On chercha à fermer les écoles saxonnes comme n'offrant pas les conditions matérielles de celles de l'État; Le contrôle des livres d'école fut établi (on ne voulait pas admettre le qualificatif d'«ambitieux» pour le prétendant magyar François Rákóczy; p. 103). L'école de droit allemande fut fermée. (p. 105). On agita les Csangós contre l'Église luthérienne (pp. 107-118).

De nouveau l'Église prit l'initiative d'un rehaussement national par l'organisation matérielle et par l'étude. On chercha à conquérir la suprématie dans les villes (avance des Roumains, immigration officielle des Magyars). Statistiques pour 1925, pp. 134-135: Sibiiu-Hermannstadt 8.553 Roumains, 4.291 Magyars, 1.310 Juifs sur un ensemble de 32.748 habitants; Braşov-Kronstadt : 12.187 Saxons, 15.137 Magyars, 12.187 Roumains; Mediaş: 4.691 Saxons, 3.219 Roumains, 1.631 Magyars ; Sas-Sebeş-Mühlbach. 1.883 Saxons, 5.992 Roumains, 254 Magyars; Bistriţa : 5.361 Saxons, 3.716 Roumains, 1.302 Magyars, 2.018 Juifs; Sighişoara-Schässburg: 5.620 Saxons, 3.428 Roumains, 2.253 Magyars; Orăştie-Broos : 1.170 Saxons, 1.492 Magyars, 4.107 Roumains).

La mort de Tisza, en 1890, parut pouvoir amener, sous le Ministère Szapáry, la possibilité d'une pacification avec le régime. Une réunion nationale fut convoquée pour préparer un nouveau programme, qui n'a, du reste, rien de nouveau qu'une expression assez réservée de l'acquiescement aux buts proclamés par l'État. Mais à Budapest on préparait déjà le projet de loi pour les écoles infantiles destinées à arracher les enfants en bas âge à leurs familles. En 1892 le Ministère Wekerle vint avec l'idée du mariage civil. A ce moment le vénérable évêque qui avait modelé à nouveau la vie de sa nation finissait ses jours. Sa politique fut continuée par son successeur, Fr. Müller. Mais la nouvelle génération les „Verts“, se levait contre les «Noirs» de la génération précédente (1893). En 1894 commençait l'ère d'un Bánffy, étrangère à tout scrupule.

Elle commença en douceur, pour poser bientôt le principe de l'unification des noms de localité: 10.000 femmes saxonnes protestèrent devant l'empereur-roi. Suivit: l'interdiction des couleurs saxonnes, des chants nationaux, l'introduction des noms de famille magyars. La quote ajoutée par l'État aux salaires du

clergé servit comme moyen de gagner des partisans à la magyarisation. On essayera de briser l'unité de l'Église.

Après Khuen-Hédervàry, Étienne Tisza prit le pouvoir. Il réussit à faire entrer les députés saxons au Parlement dans son parti. De nouvelles mesures furent cependant prises contre les écoles des nationalités. Bientôt il y eut un vrai chaos parlementaire. Le baron Fehérváry fut chargé de mettre ordre. Il échoua, et Wekerle forma en 1906 le Ministère de coalition. La loi Apponyi, le plus terrible des attentats contre l'école non-magyare, fut votée en 1907. Le parti libéral revint avec Khuen-Hedervàry, avec Lukács et, en 1914, avec leecond Tisza. s

Après une appréciation dure et injuste de l'attitude des Roumains à l'égard des Saxons (pp. 176-177) et une analyse de la situation des Souabes du Banat, l'auteur arrive aux propositions de Tisza avant la guerre. Le XX e chapitre est consacré «à la guerre générale et à la débâcle» (1914-1919): il est écrit avec sincérité, avec courage, pas toujours avec objectivité à l'égard du nouveau régime. En août 1917, Apponyi ministre sous Wekerle, déclara ouvertement qu'il v supprimer l'enseignement national des Roumains (pp. 247-248). Après la victoire des alliés, les Hongrois recommandaient aux Saxons de former avec les Szekler une république, qui aurait compris aussi Cluj-Kolozsvár (p. 260). **N. I.**

* * *

Abraham Gallante, *Esther Kyra, d'après de nouveaux documents (contribution à l'histoire des Juifs de Turquie)*, Constantinople, 1926.

C'est la biographie d'une Juive influente qui au XVI-e siècle finit „poignardée par les spahis" (1592). En 1539 Sélim lui accordait un privilège, en récompense des services rendus à sa mère (p. 6). Elle fut la confidente de la mère du Sultan Mahomet III et fut punie pour avoir, comme „douanière", introduit la mauvaise monnaie pour les paies des soldats. Son fils aîné eut le même sort, le cadet passa à l'Islam tout en promettant des dédommagements. Les Juifs durent porter des bonnets rouges et renoncer au luxe. La bonne monnaie fut restaurée. Les cadavres furent jetés à l'Atmeïdan et puis brûlés. La main et une certaine partie du corps d'Esther furent détachées et fixées à la porte des brigueurs de fonctions. **I.**

* * *

N. Bănescu, *Historical survey of the rumanian peuple*, Bucarest, 1926.

En même temps que notre „History of Roumania" apparaît cette esquisse dûe à M. N. Bănescu, professeur de grec à l'Université de Cluj et byzantinologue connu. Elle était destinée à l'exposition de Philadelphia.

Elle est succincte et clairee et d'un belle illustration discrète.

* * *

O. Fr. Krasser, *Hermannstadt: von seinen Häusern und Menschen*, Braşov-Kronstadt, 1927.

Exposition littéraire très vivante et spirituelle des beautés de l'incomparable nid gothique de la vieille cité saxonne de Transylvanie. L'influence mauvaise de l'Autriche conquérante est bien marquée: „ils (les Impériaux) comprenaient mal le caractère particulier du pays et de ses habitants et voulaient unifier l'État de la grande Autriche avec le bâton du caporal". On accepta leurs bâtisses: les casernes, les églises et les statues de saints, la fondation catholique du Theresianum dans le „Franschement" plutôt avec murmures qu' avec plaisir. Mais ils créèrent des promenades et introduisirent la discipline. La Métropolie roumaine, d'un faux byzantinisme, est peut-être jugée avec trop d'indulgence. Je n'arrive pas cependant à trouver ce qu'il y a de „guttural" dans la prononciation d'une langue aussi claire, aussi riche en voyelles que le roumain (p. 57).

* * *

Charles Homer Haskins, *Studies of mediaeval Science*, Cambridge 1924.

Une de ces études concerne les traducteurs en Syrie pendant les croisades: Étienne d'Antioche, Bernard Silvestre (mention de la guerre du roi Amaury contre Chirkouh, 1167; p. 136), Philippe de Tripoli. Une autre s'occupe de „l'élément grec dans la Renaissance du XII-e siècle" (Aristippe, archidiacre de Catanie, d'autres, comme Moïse de Bergame, Burgundione le Pisan, moins importants). Une troisième des „auteurs siciliens" de la même époque (il est question aussi du livre populaire Στεφανίτης καὶ Ἰχνηλάτης, pp. 176-177). Traductions dans le Nord italien, p. 194 et suiv. (Pierre Chrysolanus, etc.). Le „prepositus ex

Datia“ n’a rien à voir avec le Danube, — p. 203 —, puisque la Dacie au moyen-âge c’est le Danemarc ; voy., du reste, 316 note 104 ; intéressantes leçons de grammaire grecque. Un émissaire de Frédéric Barberousse visitant Constantinople en 1129, p. 210. Un Pasquale de Rome écrit à Constantinople son „Livre du Trésor“ en 1156; c’est un nâturaliste; mention du „Prêtre Jean“, p. 221. La science à la Cour de Frédéric II, pp. 242 et suiv., 299 et suiv., 350 et suiv.

* * *

Ioan Georgescu, *Coloniile germane din Dobrogea* (extrait des „Analele Dobrogei“, VII), Cernăuţi 1926.

L’auteur montre que les premiers paysans allemands sont venus dans la Dobrogea en 1841, partant des environs de Varsovie. Le mouvement d’émigration des Allemands de Russie continue pendant les années suivantes, les chercheurs de terres nouvelles traversant toute la Roumanie et s’égarant momentanément jusqu’ en Hongrie. Quelques Alsaciens, venus en 1843, à Malcoci (p. 5). Tel groupe vient de Tarutino, en Bassarabie méridionale (p. 7). Une seconde période s’étend entre 1873 et 1883, une troisième entre 1890 et 1891. Quelques poésies «populaires».

* * *

L. Bachelin, *Esquisse esthétique sur l’oeuvre du peintre Stoica D., avec de nombreuses illustrations du maître dans le texte et hors texte,* Bucarest, 1926.

Le «vétéran de la critique d’art en Roumanie» donne une large étude compréhensive de l’oeuvre de celui qui est un enthousiaste peintre d’histoire, un portraitiste au trait heureux et un délicat paysagiste. L’auteur a un peu oublié l’illustrateur de livres, qui a enrichì de ses dessins le «Bulletin de la commission des monuments historiques» et a donné les esquisses de notre «Histoire des Roumains et de leur civilisation» et de notre manuel roumain pour les écoles secondaires.

N. I.

* * *

Peuples et civilisations. Histoire Générale. Les barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI-e siècle, par Louis Halphen. Paris 1926.

Cette grande histoire générale publiée sous la direction de MM. Sagnac et Halphen est de nature à rendre les plus grands services aux étudiants et à tous ceux qui sont curieux de synthèses historiques. Deux volumes ont déjà paru, le tome I et le tome V, qui amorcent le premier l'histoire ancienne, le second l'histoire du moyen-âge.

Depuis longtemps les historiens avaient reconnu que le défaut des grandes histoires générales rédigées en collaboration était le manque de cohésion. Le lecteur y trouvait de petits compartiments séparés qui pouvaient être excellents en eux-mêmes, mais qui n'aboutissaient pas à une idée d'ensemble des grandes époques historiques avec les répercussions multiples des faits les uns sur les autres dans toutes les parties du monde. Pour atténuer ces défauts MM. Sagnac et Halphen confient l'étude de chacune des vingt grandes périodes de l'histoire (qu'ils déterminent judicieusement), à uns eul de leurs collaborateurs, sauf exception rare C'est le même principe qui pousse en même temps M. Iorga à publier seul une Histoire générale destinée à relier dans le cadre d'une pensée unique tous les faits historiques et toutes les époques. Mais seul au monde l'historien roumain pouvait avoir la puissance de travail, l'érudition et la force de synthèse nécessaires pour mener à bien une telle oeuvre. L'oeuvre de M. Iorga, qui foisonne d'idées neuves, poussera les historiens dans des voies nouvelles, ouvrira des horizons nouveaux aux jeunes chercheurs, guidera les esprits de tous ceux qui sont soucieux de comprendre les énigmes de l'évolution historique. L'oeuvre de MM. Sagnac et Halphen s'adresse plutôt aux étudiants: ils y trouveront pour chaque question un résumé acceptable et une bibliographie à jour.

Le programme suivi par M. Halphen n'est pas sans inconvénients, et les dimensions forcément restreintes de l'oeuvre ont obligé l'auteur à résumer d'une façon excessive l'histoire de la civilisation. Quand on ne consacre que deux pages à la civilisation byzantine au temps de Justinien, que peut-on dire? L'auteur est un peu plus généreux pour la civilisation carolingienne: il est vrai qu'il se trouve ici dans son domaine propre. De même l'histoire des institutions est traitée d'une façon bien sommaire et de simples allusions y remplacent trop souvent l'exposé des faits. Les historiens du S. E. européen auraient voulu qu'on

ne néglige pas trop les Slaves, leurs institutions l'histoire de leurs infiltrations au milieu d'un monde romanisé dont la permanence en certains points est encore un problème. Souhaitons que M. Halphen tienne compte dans son second volume de leurs humbles doléances.

Par bonheur l'histoire politique est largement traitée, et d'une façon admirable. L'auteur a réussi à montrer l'enchaînement des grands mouvements de peuples qui ont, durant sept siècles, bouleversé le monde romain et les grands empires de l'Asie. Enfin nous y voyons clair dans cette époque tumultueuse, et nous assistons à la constitution des cadres nouveaux dans lesquels vont se développer les nations médiévales et modernes, à la fixation progressive des peuples barbares, à l'essor civilisateur de l'Islam, au travail conciliateur de l'Église chrétienne. C'est ce qui nous fait considérer le livre de M. Halphen comme le manuel le plus clair, le plus précis et le plus utile qu'on ait écrit depuis vingt ans.

M. Emerit.

CHRONIQUE

Un volume, possédé jadis par ce parfait connaisseur des choses roumaines qui fut Ubicini et transmis à l'Académie Roumaine, des *Lettres de Constantin Stamaty à Panagiotis Kodrikas sur la Révolution française — janvier 1793, — publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux,* Paris 187. *(Documents inédits sur l'histoire de la Révolution Française, correspondances de Paris, Vienne, Berlin, Varsovie, Constantinople, publiées par Jules Lair et Émile Legrand)* est intercalée cette lettre de Legrand que nous ne croyons pas devoir rester inédite.

„Avez-vous envoye un article à quelque revue dans les Principautés Danubiennes? Peut-être y a-t-il par là quelqu'un qui a connu Stamaty ou Kodrikas et qui pourrait nous donner d'utiles renseignements. Il paraît que le drogman du général Trochu vit encore et habite Giurgewo.

Agréez, mon cher confrère, mes cordiales félicitations.

Tout à vous, Emile Legrand

* * *

L'exportateur français donne, à la date du 2 décembre, un numéro consacré à la Roumanie. Nombreuses statistiques et une illustration abondante et variée.

* * *

L'Italie vient de perdre un grand érudit. Il n'y eut personne en Europe connaissant les problèmes religieux, nationaux et politiques de l'Est et du Sud-Est de l'Europe d'une façon aussi approfondie qu'Aurelio Palmieri. Nous nous associons au deuil de la science italienne.

* * *

Dans le Νέος Ἑλληνομνήμων, XX, 2-3, des lettres de la Bibliothèque du Vatican concernant ce Constantin Comnène qui fut employé comme diplomate au service de Charles Quint pendant sa querelle avec François I-er. Il est intitulé „prince de Macédoine et capitaine du Sacré Palais“ (1506). Il est question seulement de ses fonctions et revenus. Un document de même source sur la prise de Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe. D'autres sur l'église grecque à Naples au XVI-e siècle. La publication des actes concernant la colonie grecque à Vienne continue (actes sur l'occupation russe en Petite Valachie, 1806-1812; le général est Zass, et non Zast; des lettres de marchands grecs établis à Vidine). Lettres sur la domination vénitienne en Morée au XVII-e siècle et sur le siège d'Athènes en 1687. Des rapports de Modon, en 1472, sur Ouzoun-Hassan, le Khan de Perse, adversaire de Mohammed II (Archives de Milan; beaucoup de fautes d'impression). Traduction des études de M. W. Miller sur les Catalans à Athènes et les Florentins à Athènes. Le ms. des lettres du Métropolite valaque Philarète (1792) a été analysé par nous dans la revue roumaine *Convorbiri literare*; il appartient à l'Académie Roumaine.

* * *

M. Mario Roques publie dans la *Romania* de janvier-avril 1926, aussi en facsimilé, la formule de baptême albanaise que nous avions donnée dans nos *Notes et extraits,* IV, p. 195.

* * *

Dans les *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne,* I (Bruxelles), une étude de M. J. Bidez sur „l'historien Philostorge“; M. Franz Cumont présente l'inscription tombale de „la servante de Dieu, dont éternelle soit la mémoire“, la „très-grande katoune“ (d'Erzindschan, épouse d'un émir tatar ou turc), Prévitérisa (M. Cumont lit: πρε[σ]δητέρισα et traduit „presbytérissa“, prêtresse, expliquant ce titre par: veuve de pâtre), morte en décembre 1343 (et non 1342). M. Henri Grégoire trouve „le véritable nom et la date de l'église de la Dormition à Nicée“.

* * *

Le serment prêté à la façon barbare aux „Huns“ par l'empereur byzantin dans la Vie de S. Nicéphore (Migne, *Patrologia graeca*, XC, p. 144): Ὡς αὐτὸν μὲν τοῖς ἐκείνων ἐκείνους, δὲ τοῖς ἡμετέροις νομίμοις προσχρήσασθαι, καὶ οὕτω τὰς πρὸς ἀλλήλους συμβάσεις πιστώσασθαι: ἐν αἷς ἦν ὁρᾷν τὸν βασιλέα Ῥωμαίων χερσὶν ἐκ κύλικος ὕδωρ κατὰ γῆς ἐπιλάβοντα, ἐπισάγματα ἅπτων αὐτουργῶς ἀναστρέοντα, ἱμάντων ἐντρίτων ἁπτόμενον καὶ χόρτον εἰς ὕφος αἴροντα καὶ διὰ πάντων τούτων ἑαυτὸν ἐπαρώμενον, ἔθνη δὲ τῶν ἡμετέρων θείων συμβόλων ἀθεμίτοις χερσὶν ἐπεφαύοντα, καὶ κατὰ τῆς αὐτῶν δυνάμεως ἐπομνύοντα.

Cf. les serments de Strasbourg, prêtés par chaque roi dans la langue de son adversaire.

* * *

Le terme de Ῥωμανία pour le territoire roumain d'Orient aussi dans Théophane, p. 172 et dans la Vie de S. Jean de Gothie (VIII-e siècle, dans les *Acta Sanctorum,* juin, VII, p. 170).

* * *

Vient de paraître le volume I de l'*Istoria literaturii românești* (Bucarest, Suru éditeur), par N. Iorga. Il contient aussi les études de l'auteur sur la poésie populaire, sur les lignes générales de cette histoire littéraire, sur les chroniques; des notes nouvelles ont été ajoutées.

* * *

Universitatea liberă, *Războiul neatîrnării, 1877-78, conferințe ținute la Ateneul Romîn 1927* (Bucarest 1927).

La cinquantenaire de la guerre d'indépendance de la Roumanie a provoqué, entre autres, une série de conférences organisées par le parti libéral roumain, sous l'égide de l'Université libre de Bucarest (on sait que en 1877, si le grand ministre qui avait les affaires étrangères, M. Kogălniceanu, était un nationaliste moldave, ayant fonctionné déjà sous un ch f conservateur et dans un Ministère de coalition, un grand rôle fut joué, comme président du Conseil, par le chef des libéraux, Jean C. Brătianu).

M. Al. Lapedatu expose le développement de l'idée d'État chez les Roumains, insistant surtout sur les tentatives vers l'indépendance à l'égard de la Turquie suzeraine. L'exposé, très clair, contient quelques explications nouvelles. Dans la contribution de M. Vintilă Brătianu sont présentés des chiffres budgétaires pour l'époque de la guerre. Dans les trois conférences de M. Jean J. Bratianu, des réminiscences personnelles offrent de l'intérêt. M. J. G. Duca donne des généralités sur ce chapitre de l'histoire contemporaine de la Roumanie. M. C. Banu sur le mouvement cultural correspondant. Signalons surtout l'inédit compris dans les chapitres dûs à MM. Jean J. Nistor et Sextile Puşcariu, l'un Bucovinien, l'autre Transylvain, qui décrivent l'état d'esprit des Roumains de leurs provinces à l'égard de l'action guerrière entreprise par leurs congénères libres.

Les notes, accompagnées d'illustrations, du général R. Rosetti sur l'armée qui a combattu devant Plevna, sont particulièrement précieuses.

N. I.

*

Vient a paraître le troisième volume (allant jusqu'à l'époque contemporaine) de la traduction en roumain, par M-me Enache Ionescu, de la *Geschichte des rumänischen Volkes*, par N. Iorga.

*

Le no. 1-3 de la *Revista Istorică* donne des articles de MM. J. Lepşi, N. Iorga, Valèrie Bologa, C. C. Giurescu, Sévère Zota, Aurélien Sacerdoţeanu et P. P. Panaitescu.

N. I.
